REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم والببحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

DEPARTEMENT d'Electronique BIBLIOTHEQUE - المحسنية المتعددة التقنيات

# PROJET DE FIN D'ETUDES

ETUDE ET REALISATION D'UN MICRO-SYSTEME EXPERT D'AIDE AU DIAGNOSTIC DES PANNES DE T.V

Proposé par :

K KASDI

Etudié par :

A. SAHED B. SEKHRI Dirigé par :

IK. KASDI

PROMOTION: Juin 1986

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم و البحث العلميي MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

DEPARTEMENT d'Electronique

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيبات المكتبية — BIBLIOTHEQUE المكتبية — Ecole Nationale Polyteo nique

# PROJET DE FIN D'ETUDES

ETUDE ET REALISATION D'UN MICRO-SYSTEME EXPERT D'AIDE AU DIAGNOSTIC DES PANNES DE T.V

Proposé par :

Etudié par :

Dirigé par :

PROMOTION:

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيبات المكتبة — BIBLIOTHEQUE المكتبة — Ecole Nationale Polytechnique

\*\* DEDICACES \*\*
\*\*

\*

A NOS PARENTS
ET
A NOS AMIS.....

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيبات المكتب ا

#### 

张 张 张 张 张 张

\*

×

×

×

¥

×

装

\*

×

×

×

\*

×

×

\*

#### REMERCIEMENTS

**米米** 

×

-14

验

茶

36

36

安

\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à notre promoteur Mlle K.KASDI pour sa gentillesse et pour l'aide précieuse qu'elle nous a prodiguée durant tout notre travail , sans oublier Monsieur F.BRIKCI qui nous a suivis et conseillés durant toute la première partie de notre travail .

Toute notre reconnaissance à l'ensemble des enseignants ayant contribué à notre formation .

Que tous ceux qui,de près ou de loin , ont participé à la réalisation de ce projet voient ici l'expression de notre gratitude .

Nous tenons à remercier les membres du jury qui par leur présence et leurs jugements, vont honorer ce modeste travail.

العدرسة الوطنية المتعددة التقنيبات المكتبة -- BIBLIOTHEQUE المكتبة -- Ecole Nationale Polytethinique

## **家装架放弃装架装架装架装架装架装架装架装架装装装装装装装装**

*** ***	5	<u>o</u>	1-1	M	A	I	R	E	<b>斯斯</b>
------------	---	----------	-----	---	---	---	---	---	-----------

## 

=	INTROD	JCTION	5
-	CHAPIT	RE 1 : LES SYSTEMES EXPERTS	6
	1.1	BUT	7
	1.2	DEFINITION FONCTIONNELLE	7
	1.3	DOMAINES D'APPLICATION	7
	I.4	ORGANISATION DE PRINCIPE	=
	1.5	LE MOTEUR D'INFERENCES	-
	1.6	FORMULATION DES REGLES	9
	1.7	FONCTIONNAMENT DU MOTEUR D'INFERENCES.	9
	1.8	MODE D' INVOCATION DES REGLES	12
	1.9	LES HODES DE REPRESENTATIONS	13
	1.10	LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT	14
	I.11	LA MONOTONIE,	15
	CHAPI	TRE 2 : LES STRUCTURES DE DONNEES	16
	11.1	INTRODUCTION	1.7
	11.2	METHODES DE STRUCTURATION	17
	2.	1 LES VARIABLES DYNAMIQUES	17
		¿ LES STRUCTURES DE BASE	18
	11.3	OPERATIONS SUR UNE LISTE	19

المدرث الوطنية المتعددة التقنيات المكتبة — BIBLIOTHEQUE Ecole Nationale Polytechnique

## SOMMAIRE ( SUITE )

- CH	APITRE 3 : REALISATION DU MOTEUR D'INFERENCES	
III.	1 INTRODUCTION	2
III.:	2 CARACTERISTIQUES DU M.I	2
III.:	POSITION DU PROBLEME	-
III.	4 PRINCIPALES PARTIES	- 3
	CONSTITUANTS LE M.I	16.C.
III.	5 LES FICHIERS UTILISES	2
III.	S LE SUPERVISEUR	2
III.	LE MODULE DE DIALOGUE	2
III.	B LE MODULE D'APPRENTISSAGE	E.
III.9	LE MODULE DE RAISONNEMENT	5
- CHE	APITRE 4 : ETUDE DES PANNES TU	
1.11	INTRODUCTION	23
IN. 2	SCHEMA SYNOPTIQUE ET FONCTIONS	5
	DES DIFFERENTS BLOCK	
10.3	ETUDE DES PANNES ENGENDREFS	T,
	PAR CHAQUE BLOC	
- CHA	D'UNE BASE DE CONNAISSANCES RELATIVE AUX PANNES DE TELEVISION	
V.1	METHODE	7
V.2	EXEMPLE D'EXECUTION	7
- ANN	REXES	
	LES SEQUENCES ESCAPE (ANSI)	-
	GLOSSAIRE	7
	CONCLUSION	9

#### INTRODUCTION

L'intelligence a constitué la base des travaux de nombreux chercheurs depuis des siècles (Psychologues, Philosophes Théologiens, Neurophysiciens). Il est trés difficile d'etre précis sur le mot "intelligence". La réponse traditionelle donnée par les Psychologues "l'intelligence est ce que mesurent les tests d'intelligence " est totalement dépourvue d'interet. Il est plus simple d'étudier les mécanismes permettant un comportement intelligent. C'est ce que proposent d'étudier les nouvelles disciplines telles que : LA CYBERNETIQUE et L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

L'intelligence artificielle notée (I.A) a pour sujet l'étude des activités de l'homme pour lesquelles aucune méthode standard n'est a priori connue. Ansi si l'informatique classique est la science du traitement de l'information, l'I.A, nouvelle branche de cette science, s'intéresse à des cas où ce traitement ne peut etre ramené à une méthode simple algorithmique et à des problèmes dont la combinatoire est tellement vaste que la solution optimale, lorsqu'elle existe, ne peut etre atteinte à cause des contraintes de temps et d'espace mémoire.

Il n'est pas facile de répertorier tous les domaines concernés par l'I.A, tant il existe d'imbrications et d'interactions.Pour simplifier,on peut distinguer les domaines suivants :traitement de l'image,synthèse vocale,reconnaissance vocale, pensée, raisonnement, résolution automatique de problèmes, compréhension du language et traduction,etc...

L'application la plus importante de l'I.A est le système expert .Un système expert est un ensemble de logiciels exploitant des connaissances explicites à un domaine particulier , pour offrir un comportement comparable à celui de de l'expert humain.

En effet, les connaissances humaines croissent exponentiellement sur un nombre incalculable de sujets: Médecine , Physique , Chimie , Astronomie , Technologie ..., et seuls les experts humains trés pointus dans leur domaine possèdent et manipulent ces connaissances . De plus la formation de ces experts est trés longue par rapport à leur durée de vie .

Le but de notre travail est de réaliser un noyau de système expert d'aide au diagnostic des pannes de télévision. Cette réalisation se compose de deux parties essentielles :

- Développement d'un programme "MOTEUR D'INFERENCES" écrit en language Pascal.
- Rédaction et implémentation d'une base de connaissances expertes sur les pannes de télévision.

# минимими <u>CHAPITRE</u> 1 жимимимим

**	LES SYSTEMES	***
14. 14		3€ 3€
* *	the first factor of the factor	24 27
-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-3434

## 

I.1 BUT	. 7
I.2 DEFINITION FONCTIONNELLE	7
I.3 DOMAINES D'APPLICATION	7
I.4 ORGANISATION DE PRINCIPE	8
I.5 LE MOTEUR D'INFERENCE	9
I.6 FORMULATION DES REGLES	9
1.7 FONCTIONNAMENT DU MOTEUR D'INFERENCES	9
7.1 CYCLE DE BASE D'UN MOTEUR	5
7.2 PHASE D'EVALUATION	1.0
7.3 PHASE D'EXECUTION	1.0
7.5 REPRESENTATION D'UN CYCLE	11
7.6 MODELES DE COMPATIBLITE.,	11
7.7 EFFETS DES DECLENCHEMENTS DES REGLES	12
I.8 MODE D'INVOCATION DES REGLES	1 2
1.9 LES MODES DE REPRESENTATIONS	1.3
I.10 LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT	14
I.11 LA MONOTONIE	1.5
	safety care

## LES SYSTEMES EXPERTS

#### I-1 BUT

Le but d'un système expert est de modéliser le comportement d'un expert humain accomplissant une tache intellectuelle dans un domaine précis.

## I-2 DEFINITION FONCTIONNELLE

Les systèmes experts sont des logiciels destinés à remplacer ou assister l'homme dans un domaine où est reconnue une expertise humaine :

 insuffisament structurée pour constituer une méthode de travail précise, sure, complète, directement transportable sur ordinateur,
 sujette à révisions ou compléments (selon l'expérience accumulée).

## I-3 DOMAINES D'APPLICATION

Les systèmes experts apparaissent particulièrement adaptés pour la résolution de certains types de problèmes où :
- l'on dispose d'une grande quantité de connaissances incomplètes ou incertaines de type plutot heuristique qu'algorithmique sujette à révision.

- la stratégie de résolution est dynamique et intelligente et dépend du problème et de son contexte .

Un système expert doit donc : - fournir une possibilité de dialogue homme-machine aisé.

- donner(souvent) à l'utilisateur "le chemin qu'il a suivi pour aboutir au résultat".

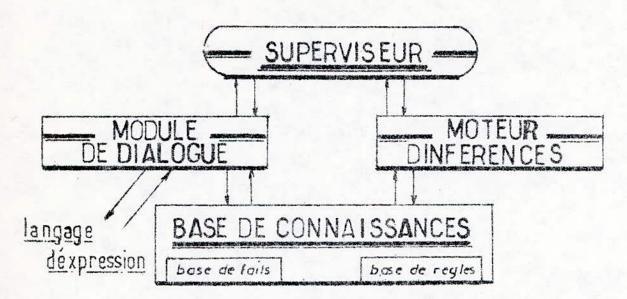
Grace à ces deux propriètés les systèmes experts se trouvent particulièrement bien adaptés aux domaines suivants :

-L'ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR c'est un domaine de choix grace aux caractéristiques de dialogue et de comportement intelligent du système expert

-RESOLUTION DES PROBLEMES\_\_\_\_\_\_
ce domaine comprend :

- . la reconnaissance des formes.
- . la robotique.
- . les jeux.
- .la démonstration automatique de théorèmes,
- -LES SYSTEMES D'AIDE AU DIAGNOSTIC\_\_\_\_\_\_ les plus classiques sont les systèmes d'aide au diagnostic : . médical.
- . de pannes de matériel

#### I-4 ORGANISATION DE PRINCIPE D'UN SYSTEME EXPERT



Un système expert devant satisfaire les caractéristiques de

- 1 possibilité de dialogue aisé.
- 2 capacité de raisonnement
- 3 connaissance approfondie du domaine d'application

#### doit comporter :

1- UN MODULE DE DIALOGUE\_\_\_\_

avec un language d'expression le plus proche possible du language de l'expert humain.

2- UNE BASE DE CONNAISSANCES\_\_\_\_

pour acceuillir la connaissance spécifique d'un domaine d'application . Cette base de connaissances doit etre isolée et organisée de manière à permettre une structure évolutive . Cette base est en fait constituée de deux bases distinctes :

a- UNE BASE DE FAITS ( BF ) :

Cette base représente le " savoir " du système .Il s'agit de situations considérées comme établies , ou comme à établir.

b- UNE BASE DE REGLES ( BR ) :

Cette base représente le "savoir-faire" du système sur le le domaine. Ces règles indiquent quelles conséquences tirer ou quelles actions accomplir lorsque telle situation (fait ) est établie ou à établim.

## I-5 LE MOTEUR D'INFERENCES

C'est un programme qui met en oeuvre des mécanismes généraux de combinaison de faits et de règles.

Selon différentes stratégies, le moteur d'inférences puise parmi les règles, les interprète, les enchaine pour déduire de NOUVELLES CONNAISSANCES, jusqu'à satisfaire des conditions d'arret dépendant du moteur d'inférences et de la base de connaissances disponible. En général ,l'application des règles provoque des modifications de la base des faits ,parfois aussi de la base des règles.

## I-6 FORMULATION DES REGLES

Chaque règle définit par sa représentation :

a- les effets de la règle.

b- les conditions de déclenchement de la règle.

Pour sélecter une règle particulière , on ne fournit pas le nom de la règle mais un groupe de faits susceptibles d'etre compatibles avec les conditions de déclenchement de la règle . Ce mode d'accès est dit associatif. En effet , l'accès à une règle se fait par la donnée d'un fragment d'information ( groupe de faits ) contenu dans la règle ( accès par filtrage ou PATTERN MATCHING ) .

# I-7 FONCTIONNEMENT DU MOTEUR D'INFERENCE

7.1 CYCLE DE BASE D'UN MOTEUR D'INFERENCES. Le moteur d'inférences enchaine des cycles de travail comportant deux phases : une phase d'évaluation et une phase d'exécution . La base des règles contient un ensemble de règles rédigées sous formes " SI PRENISSES... ALORS...CONCLUSION " . D'une manière générale , une règle est toujours représentée par :

REGLE = ( DECLENCHEUR ) + ( CORPS )

Au démarrage du moteur d'inférences , la base de faits contient l'énoncé du problème à résoudre , sous la forme de faits établis (expression du problème ou énoncé du problème) et faits à établir (buts du problème).

En PHASE D'EVALUATION : le moteur consulte la base de règles et à l'aide des techniques de filtrage détermine les règles à déclencher selon l'état de la base des faits.

En PHASE D'EXECUTION : le moteur déclenche les règles retenues par la phase d'évaluation . L'arret du moteur a lieu : — soit en phase d'évaluation en cas d'absence de règles déclenchables au vue de la base de faits . — soit en phase d'exécution lorsque la solution est établie.

#### 7.2 PHASE D'EVALUATION

Elle comprend troix étapes

a- sélection ou restriction\_\_ :

Cette première étape détermine à partir d'un état présent ou passé de la base de connaissances un sous ensemble de faits F1 de la base de faits et un sous ensemble R1 de la base de règles qui méritent d'etre comparés dans l'étape de filtrage.

b- filtrage\_\_\_\_:

Dans cette étape le moteur compare la partie déclencheur de chacune des règles de R1, sélectées précédemment, par rapport à l'ensemble des faits F1. Un sous ensemble R2 de R1 sera alors déduit et comprendra l'ensemble des règles compatibles avec F1. R2 est appelé "ensemble des conflits".

c- résolution des conflits\_\_\_\_ :

Dans cette étape ,le moteur détermine les règles qui qui doivent etre effectivement déclenchées.Il déduira donc un sous ensemble R3 de R2 .

Le choix des règles à déclencher dépend du moteur d'inférences et rarement de la signification des règles. On peut choisir par exemple les règles les moins complexes ou les premières règles de R2 ou bien encore les règles qui apparaissent les plus prometteuses ou les moins couteuses.

Si l'ensemble R3 est vide , le moteur d'inférences s'arrête et reconsidère l'ensemble R2, selon le régime de fonctionnement.

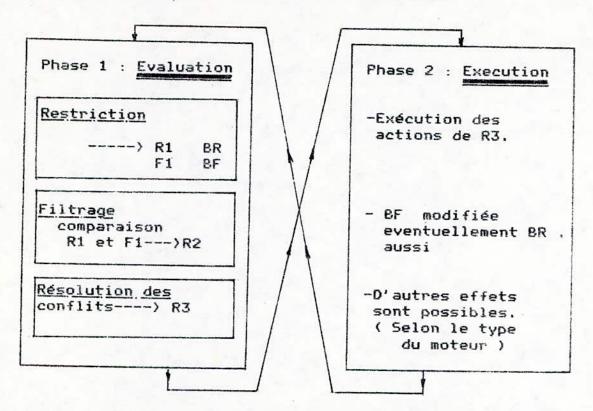
#### 7.3 PHASE D'EXECUTION

Icí le moteur d'inférences met en oeuvre les actions définies par les corps des règles de R3 .Si R3 contient plus d'une règle, la statégie d'exécution dépend du moteur d'inférences considéré.

## 7.4 REGIME IRREVOCABLE ET PAR TENTATIVES (BACK-TRAP)

Lorsque l'ensemble R3 est vide, si le moteur d'inférences fonctionne en régime "irrévocable", le moteur s'arrête avec échec. 5'il fonctionne en régime par tentatives , il reconsidère l'ensemble des conflits R2 du cycle antérieur et redéfinit un sous ensemble R3 . On dit dans ce cas qu'il effectue un retour arrière , dans ce cas il annule les déclencheurs sélectés à l'étape n , pour les remplacer par ceux de l'étape n-1 .

## 7.5 REPRESENTATION D'UN CYCLE DE BASE D'UN MOTEUR



-Selon la stratégie :arrêt ou retour-arrière ou autres effets sur le contrôle du moteur .

## .7-6 MODELE DE COMPATIBILITE

Chaque système offre un modèle de compatibilite entre les faits et les groupes de faits qui composent les déclencheurs. Un modèle de compatibilité peut etre selon le système :

#### a-L'identité:

Ce mode est utilisé par le moteur dit d'ordre 0 (moteur 0) dans ce cas un filtre ne peut etre compatible qu'avec une expression de faits parfaitement identique (caractère à caractère).

b-Semi-unification et unification:

Ces deux modes sont utilisés par le moteur d'inférences d'ordre 1 (moteur 1).

- Semi-unification:Les règles peuvent comporter des variables mais pas les faits,les identificateurs de variables dans un filtre sont compatibles avec n'importe quelle constante présente dans un fait. -Unification : Les règles et les faits peuvent comporter des variables .

## 7-7 EFFETS DES DECLENCHEMENTS DES REGLES

Les effets des déclenchement de règles sont en général définis comme des transformations de la base de faits. En fait on distingue trois sortes d'effets :

- -Instructions de traitement: Effets sur la base des connaissances
- -Instructions d'entrée-sortie : Communication externe.
- -Instructions de controle : Effets sur le régime du moteur.

## 8-MODES D'INVOCATION DES REGLES

Il existe quatre modes d'invocation de règles:

a-CHAINAGE AVANT : Un moteur d'inférences fonctionne en chainage avant lorsque:les faits de la base de faits, sur lesquels portent les déclencheurs des règles, représentent des informations dont la valeur de vérité est dejà établie.Les règles sont alors dites "règles en avant " .

Le chainage avant consiste à raisonner des données vers le but .

b-CHAINAGE ARRIERE:Un moteur d'inférences fonctionne en chainage arrière lorsque :

-Certains faits de la base de faits sont considéres comme etant à établir ou à évaluer; ce sont des problèmes ou hypothèses à vérifier ou buts à atteindre .

-Les déclencheurs des règles se reportent uniquement aux problèmes à résoudre .

-Lorsqu'une règle est déclenchée de nouveaux problèmes définis peuvent etre introduits dans la base de faits .

-Les problèmes auxquels réfèrent les déclencheurs sont considérés comme résolus lorsque le déclenchement de la règle introduit des faits établis ou des problèmes résolus au préalable .Les règles sont alors dites "règle en arrière " . Exploiter de telle règles revient à raisonner des buts vers les faits .

c-CHAINAGE BIDIRECTIONNEL: Un moteur d'inférences fonctionne en chaînage bidirectionnel lorsque il invoque tantôt des règles en avant tantôt des règles en arrière .

d-CHAINAGE MIXTE : Un moteur d'inférences fonctionne en chaînage mixte lorsque:

- Une partie de faits de la base de faits sont considérés comme étant à établir (problèmes à résoudre) et d'autres comme établis.

Les conditions de déclenchement peuvent porter sur des faits de l'une ou de l'autre sorte .

## 2-LES MODES DE REPRESENTATION

Il existe deux modes de représentation des connaissances:

a-Représentation par espace d'état:L'espace des états correspond à une application de toutes les règles de toutes les facons possibles depuis l'état initial (base de faits initiale) jusqu'à l'état l'objectif correspondant à un succés.

L'état objectif est défini par :

-Une base de faits contenant un fait satisfaisant certaines caractéristiques , pour les moteurs en chaînage avant .

-Une base de faits ne contenant plus de faits à établir , pour les moteurs en chaînage arrière .

#### REPRESENTATION



Ei : Etat initial

Ej : Etat final

EiEj : Application d'une règle R

b-Représentation par espace de sous-problèmes

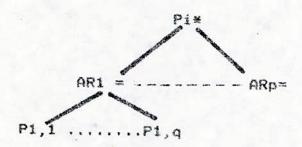
Les règles peuvent être considérées comme des opérateurs de décomposition de problèmes (faits à établir ) en sous-problèmes (d'autres faits à établir ). L'espace des sous problèmes est défini par application de tous les opérateurs (règles) de toutes les facons possibles à partir de l'état initial.

L'espace des sous-problèmes peut être représenté par un graphe orienté de type ET-OU .Chaque sommet symbolise soit un problème Pi (sommet problème), soit une application ARJ d'une règle (ARJ:sommet règle).

Si AR1....ARn sont toutes des applications de règles qui décomposent Pi ( i fixé ), l'ensemble des arcs Pi - ARj détermine une liaison OU.

Si P1.....Pn sont tous les sous-problèmes de Pi introduits par ARj , l'ensemble des arcs ARj - Pi (pour j fixé ) détermine une liason ET .

#### REPRESENTATION:



Dans cette représentation , un état objectif est atteint si on peut affirmer que le problème initial est résolu au moyen de :

a-Un sommet problème considéré comme résolu .

b-Un sommet problème dont un des fils (sommet-règle ) au moins est etiqueté resolu .

c-Un sommet règle dont tous les fils (sommets problèmes) sont etiquetés résolus .

## 10 STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Deux stratégies sont utilisées : la stratégie dite "irrévocable" et la stratégie par tentatives .

a-Stratégie irrévocable : une stratégie est dite irrévocable si les applications des règles choisies lors de la résolution des conflits ne sont jamais remises en cause .

b-Stratégie par tentatives: Cette stratégie admet des retours arrière.Généralement,les moteurs par tentatives peuvent en cas de besoin fonctionner en régime irrévocable.

#### 11 MONOTONIE

On dit qu'un moteur fonctionne de façon monotone lorsque :

- 1 Aucune connaissance , fait établi , ou règle ne peut etre retirée de la base .
- 2 Aucune connaissance ajoutée à la base n'introduit de contradiction .

Inversement un système est dit non monotone lorsqu'il permet de supprimer ou d'inhiber provisoirement des connaissances (faits ou règles ).

# \*\*\*\*\*\*\*\* \*\* LES....STRUCTURES \*\* \*\* ....DE DONNEES.... \*\*

II.1 INTRODUCTION	17
II.2 METHODES DE STRUCTURATION	17
2.1 STRUCTURES DYNAMIQUES 2.2 STRUCTURE DE BASE	17
II.3 OPERATIONS SUR UNE LIST	TE 19
MONODIRECTIONNELLE	

## LES STRUCTURES DE DONNEES

### II-1 INTRODUCTION

Notre système expert doit comporter une base de connaissances qui permet d'acceuillir la connaissance spécifique au domaine d'application. Cette base doit etre isolée et organisée de manière à permettre en plus d'un ACCES RAPIDE aux fragments d'informations qui la constituent, une STRUCTURE DE DONNEES EVOLUTIVE qui offre des possibilités de mise à jour telles que :

- Ajout d'une connaissance .
   Modification // //
- Suppression // //

## II-2 METHODES DE STRUCTURATION DES DONNEES.......

Il est fréquent en informatique d'avoir besoin d'une structure de données permettant de mémoriser les élements dont le NOMBRE EST INCONNU au moment de l'écriture du programme ou EVOLUE meme constamment au cours de son éxecution , c'est le cas, dans notre application . L'association entre une variable declarée, et ses attributs (son identificateur et son type) est définitivement déterminée des l'écriture du programme . On ne peut donc pas à l'aide de ces variables (appellées variables statiques) définir une structure de taille non connue au moment de l'écriture du programme .

#### 2.1 LES VARIABLES DYNAMIQUES.

Les structures dynamiques autorisent la définition d'une stucture de taille inconnue, en allouant un espace mémoire pendant l'exécution du programme. Contrairement aux variables statiques, les variables dynamiques n'ont pas d'identificateurs et leur déclaration n'est pas faite explicitement. L'accés à ces variables ne se fait pas par un identificateur mais par une référence. La variable où se trouve cette référence est appellée "POINTEUR".

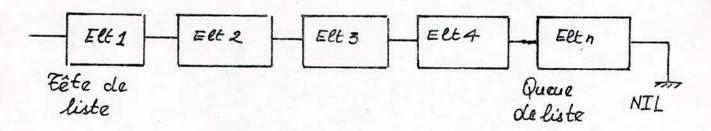
Un pointeur est une variable (statique ou dynamique) dont la valeur repère une variable creée dynamiquement .

## 2.2 STRUCTURES DE BASE

La liste chainée est la structure évolutive la plus fondamentale .Elle consiste en la succession d'éléments ordonnés, liés entre eux .

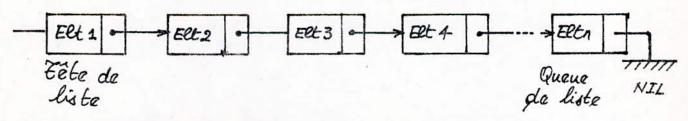
## a- Liste monodirectionnelle

Schématiquement une telle structure a l'allure suivante :



Le pointeur de tete mémorise l'adresse, en mémoire centrale, du premier élément . Chaque élément ou maillon peut etre décomposé en deux parties :

- une, contenant la valeur de l'élément (entier, réel, chaine de caractères) qu'on peut exploiter .
- l'autre , l'adresse de l'élément suivant conformément au schéma ci-dessus



# II-3 OPERATIONS SUR UNE LISTE MONODIRECTIONELLE.....

Plusieurs opérations peuvent etre appliquées à une liste :

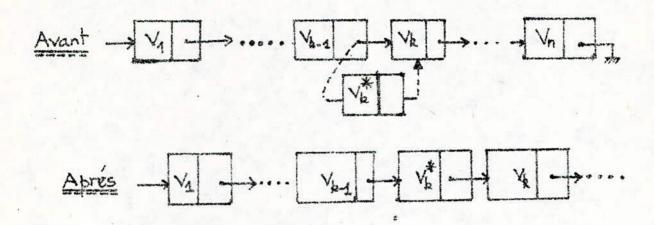
### a-recherche d'un élément

la recherche d'un élément se ramène à la recherche de son adresse en mémoire centrale .

Cette recherche se fait par parcours de cette liste à partir de son premier élément .Les pointeurs permettent le balayage de la liste jusqu'à identification de l'élément .

#### b- Ajout d'un élément

Schématiquement cette opération se fait de la manière suivante :



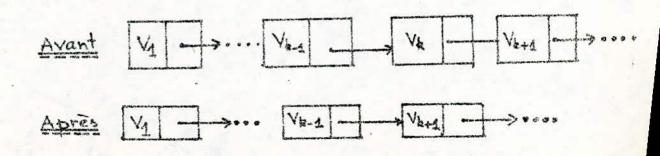
Pour effectuer cette opération , il faut donc :

- 1 rechercher l'adresse de l'élément V(k-1).
- 2 supprimer la liaison V(k-1) V(k) .
- 3 établir la liaison V(k-1) V(k\*).
- 4 // // // V(k\*) V(k) .

Et ceci en modifiant les adresses des pointeurs des maillons V(k-1) et V(k\*).

#### c- Suppression d'un élément

La suppression d'un élément peut etre illustrée par le schéma suivant :



Pour effectuer cette opération il faut donc :

- 1 rechercher l'adresse de l'élément V(k-1) .
- 2 détruire la liaison V(k-1) V(k)
- 3 établir / / V(k-1) V(k+1)

## \*\*\*\*\*\* CHAPITRE 3 \*\*\*\*\*\*\*

**	REALISATION DU	<b>3€ 3€</b>
**		** **
**	MOTEUR D'INFERENCES	<b>3€ 3€</b>

## 

III.1	INTRODUCTION	22
111.2	CARACTERISTIQUES DU M.I	22
111.3	POSITION DU PROBLEME	22
111.4	PRINCIPALES PARTIES CONSTITUANT LE MOTEUR D'INFERENCE	24
<u>111.5</u>	LES FICHIERS UTILISES	25
111.6	LE SUPERVISEUR	27
<u> 111.7</u>	LE MODULE DE DIALOGUE	29
III.8	LE MODULE D'APPRENTISSAGE	47
111.9	LE MODULE DE RAISONNEMENT	50

#### REALISATION DU M.I

#### III-1 BUT

L'écriture de notre systeme expert se decompose en deux parties :

- ecriture d'un moteur d'inferences.
- implentation d'une base de connaissances relative aux pannes T.V ,qui sera devloppée ulterieurement.

Le moteur d'inferences doit à partir des connaissaces disponibles et effectuer un raisonnement afin d'induire ou de deduire de nouvelles connaissances.

#### III-2 CARECTERISTIQUES DU M-I :

Notre moteur d'inferences doit repondre aux carecteristiques suivantes :

1- Le mode d'invocation des régles est le chainage-mixte .Son principal avantage 'est de permettre un fonctionnement en chainage arriére ou en chainage avant selon la structure de la regle.

La strategie de recherche de la solution est une strategie en "profondeur d'abord" ,c'est à dire que le moteur s'interesse en premier lieu aux problemes les plus recents.

Notre moteur d'inferences utilise une strategie par tentatives, c'est à dire qu'il effectue des retours arrière en cas d'echecs dans la voie de raisonnement choisie.

- Il fonctionne de façon "monotone" .On ne pas tirer de la base des connaissances une regle ou un fait etabli ; les connaissances ajoutées à la base ne doivent pas introduire de contradiction.
- 2- C'est un moteur "O", le modele de cmpatibilitée utilisé pour la selection des règles est l'identité (on n'utilise pas de variables dans les règles et dans les faits).
- 3- Il est ecrit en PASCAL. Ce language est structuré, il offre une allocation dynamique de mémoire et permet d'écrire des procédures "récurssives": (PASCAL ISO: transportabilitée et adaptabilitée)

#### III-3 POSITION DU PROBLEME:

Notre moteur d'inferences doit permettre de :

-Verifier une hypothése . (mixte)

-Faire des deductions . (avant)

-Faire des inductions . (mixte)

Pour chacun de ces cas , il doit utiliser le mode d'invocation le mieux adapté et les connaissances les plus appropriées (choisir le mode d'invocation et le type de règles) pour arriver à la solution .

## 3-1 Vérification des hypothèses (Fonctionnement en chainage mixte )

- . Motre moteur doit pouvoir vérifier la validité d'une ou plusieurs hypothèses à la fois .
- . La base de connaissances est composée dans ce cas de :
  - Un ou plusieurs faits à etablir (hypothéses à
  - Un ou plusieurs faits etablis
- . A partir d'une base de connaissance avec :
  - Base de faits non etablis: les deux triangles sont
  - base de faits etablis :il ont deux angles égaux Le moteur doit etre capable de repondre par : "oui cette Le mode d'invocation le mieux approprié dans ce cas est

## 3-2: DEDUCTIONS:

Le moteur doit dans ce cas , à partir d'un ou plusieurs faits . La base de conaissances dans ce cas :

- - Ne contient pas de faits à etablir.
- Contient un ou plusieurs faits a etablir. A partir du fait "Il pleut " ,le moteur devra deduire :
  - La terre est mouillée. - Il y'a des nuages,
  - Il faut porter un parapluie.
  - Il faut rouler doucement.
  - La chaussée est glissante.
- . Le mode d'invocation le plus approprié dans ce cas est le chainage avant.

## 3-3: LES INDUCTIONS:

Dans ce cas le M-I doit pouvoire resoudre un ou plusieurs problémes posés .

- . La base de connaissances dans ce cas comporte :
  - Un ou plusieurs faits à etablir.
  - Un ou plusieurs faits etablis.

## III-4 PRINCIPALE PARTIES CONSTITUA

Pour faciliter l'approche , nous avons scindé le M-I en quatres parties essentielles que nous avons nommé respectivement :

- Le superviseur
- Le module de dialogue
- Le module d'apprentissage
- Le module de raisonnement

Pour chacune des parties citées , nous nous sommes fixés des objectifs

#### 4-1 :Le superviseur :

Il a pour but de controler le bon fonctionnement du système expert Il suit un cheminement trés précis:

- 1 Au demarage du M-I ,il restaure la base de connaissances (base de régles et base de faits), à partia de la memoire de masse ( disquette ou disque dur dans notre cas )
- 2 Il utilise le module de dialogue comme moyen de communication avec l'opérateur.
- 3 Suivant leurs types les données receuillies de l'exterieur sont aiguillées soit vers le module apprentissage soit vers le module raisonnement.
- 4 Il redonne le controle au module de dialogue pour afficher les résultats.
- 5 En fin il savgarde la base de connaissances sur mémoire de masse .

### 4-2 :LE MODULE DE DIALOGUE :

Cette partie a pour but de communiquer avec l'operateur dans un language à la fois trés précis et proche du language du language naturel ,elle sera chargée de :

- 1 saisir les données quelque soit leur type : ( nouvelle régle à inserer ou nouvelle hypothése à verifier ) ,
- 2 verifier la validité des données entrées par l'opérateur et émmettre un message clair en cas d'erreur.
- 3 adapter ces données à la structure interne ( codage en entier ) ,
- 4 afficher les resultats dans une forme lisible ( decodage )

## 4.3 MODULE D'APPRENTISSAGE

Ce module a pour but :

- d'inserer des nouvelles régles .

- de supprimer des regles

- consulter la base de connaissances en particulier la base de régles

## 4.4 MODULE DE RAISONNEMENT

Ce module utilise le " savoir faire " du systeme ( base de regles pour :

- verifier une hypothése

- tirer des conclusions à partir de faits etablies

#### REMARQUE

Dans le programme que nous avons ecrit ces modules n'apparaissent pas de façon explicite . Ceci est due au faite qu'elles ont plusieurs parties en commun :elles s'enchevêtrent.

# III.5 LES FICHIERS UTILISES

Afin de répondre au critère " base de connaissance isolée " , nous avons prevu trois fichiers pour la sauvegarde sur mémoire auxilliaire . Ce sont les fichiers de REGLES , de FAITS et DICTIONNAIRE .

Deux fichiers supplementaires nous ont semblé necessaires pour amméliorer le contact Homme-Machine (module de dialogue) ce sont les fichiers RESULTATS et IMPRIMANTE .

## 1 - FICHIER DES REGLES\_\_\_\_

Ce fichier permet de sauvegarder la base de regles à la sortie du M.I et de la restaurer au demarage du M.I . C'est un fichier à accès sequentiel et de type binaire .

## 2 - FICHIER DICTIONNAIRE\_

Ce fichier contient tous les mots (ou groupe de mots ) qui ont été utilisés par l'utilisateur ,dans les régles .Il permet de limiter l'espace mémoire alloué à chaque régle en memoire centrale et de vérifier la validité synthaxique d'un probleme. C'est un fichier à accés direct et de type binaire ,

## 3 - FICHIER DES FAITS\_\_\_\_

Ce fichier joue deux roles :

- a / à la fin d'une séance de travail , il permet de sauvegarder la bese de faits ( BFE ) .
- b / au debut d'une séance de travail , il permet de restaurer soit l'ancienne base de faits , soit une nouvelle base de creée par l'utilisateur sous editeur .

C'est un fichier à acces sequentiel de type text . Il peut donc etre consulté en dehors du programme par un "TYPE " ou sous editeur .

#### 4 - FICHTER RESULTATS ...

Ce fichier contient les resultas d'execution des modules d'apprentissage et de raisonnement . Il peut etre consulté en dehors du programme avec un "TYPE" ou sous editeur . C'est un fichier à acces sequentiel et de type text .

#### 5 - FICHIER IMPRIMANTE

Nous avons ouvert ce ficier pour permettre une sortie sur imprimante des resultats d'execution. L'utilisateur a la possibilité de valider ou d'inhiber cette sortie . Sous MS-005 le nom de cette sortie est "PRN.XXX" . C'est un fichier à accés sequentiel et de type text .

## REMARQUE

Nous n'avons pas fixé les noms relatifs à ces fichiers dans le programme. Ceci permet à l'utilisateur de créen ses propres applications : c.a.d definir de nouvelles bases de connaissances et ainsi de realiser des systemes experts dans les domaines souhaités

## III.6 LE SUPERVISEUR

Il a pour rôle celui d'assurer le bon fonctionnement du système expert grâce à un cheminement trés précis , dont les principaux points sont illustrés par l'algorithme ci dessus:

## 6-1 ALGORITHME

-Au démarrage du MI le superviseur fait appel à la procédure HELLO qui permet :

a- de saisir les noms des différents fichiers : fichier des règles , fichier dictionnaire , fichier des faits , fichier résultats. Le nom du fichier de l'imprimante est dicté par système d'exploitation ( MS-DOS ) .

b- de restaurer la base de connaissances (base de règles et base de faits) à partir de la mémoire de masse .

c- de déterminer le nombre de mots contenus dans le fichier dictionnaire.

d- d'initialiser les fichier resultats et imprimante.

e- d'appeler la procédure masque qui ouvre une fênetre et affiche un menu permanent sur la partie supérieure de l'écran.

Ce menu est composé de la:

- 1 .Sauvegarde :pour sauvegarder la base de connai SUPERVISEUR -ssances
- 2 .Consultation: pour consulter la base de règles.

MODULE

3 .Supprime:pour supprimer une règle.

**APPRENTISSAG** 

Append (ajout) :pour ajouter une règle.

MODULE

5. Démontre : pour résoudre une problème

RAISONNEMENT

f-de saisir le choix de l'utilisateur grace au module de dialogue. Le module de dialogue teste la validite de ce choix.

- a. si non, afficher un message d'érreur.
- b. si oui, appeller la routine choisie .
- c. si la routine choisie, est sauvegardèe, à la fin de l'éxecussion de celle-ci ,il y a sortie du programme:
- d. si non le cycle recommence , à partir de "f" par un appel récursif .

Remarque: si lors de la réstauration ,un des fichers n'éxiste pas ,le programme crée ce fichier pour le préparer à recevoir des données lors de la sauvegarde .

## 6-2 PROCEDURE SAUVEGARDE

Elle permet de sauvegarder la base connaissance sur mémoire de masse.Les étapes suivies sont :

## <u>a- Sauvegarde de la base de régles</u>

les trois listes définies, sauvegardées à tour de rôle sur le fichier de régles . Les poiteurs permettent de balayer les différentes listes du début jusqu'à la fin et de respecter aussi l'ordre .

# b- Mise en place de la marque de fin du fichier dictionnaire

le fichier dictionnaire étant à accès direct , aucune instruction ne permet de reconnaitre sa fin ( il n'y a pas de fin physique). On a donc eu recours à un artifice. Le nombre de mots contenu dans le dictionnaire étant connu ,il suffit de placer une marque de fin artifici-elle. Cette marque servira lors du MI , pour déterminer ce nombre .

## c- Sauvegarde sur fichier des faits

les faits de la base des faits sont sauvegardés sur ce fichier .

## d- Fermeture de tous les fichiers

à cette étape on passe les cinqs fichiers utilisés. Ceci n'est pas indispensable , mais permet de libérer des canaux d'E/S utilisés par le système .

## III.7 MODULE DE DIALOGUE

## Z-1INTRODUCTION

Le premier problème auquel nous avons été confrontés lors de l'écriture du MI , fût le choix d'un mode de représentation de la règle et des problèmes à résoudre .

L'idée la plus simple , est de définir une structure en chaîne de caractères de longueur suffisante pour acceuillir le texte de n'importe quelle règle . Cette simplicité apparente cache derrière elle, plusieurs problèmes. Elle constituera un handicap lors de la vérification des hypothèses .En effet rien ne permet de distinguer les parties prémisses et conclusion entre elles et les faits entre eux .On notera ,qu'il s'agit là d'un ancien problème en I.A celui de doter l'ordinateur de facultés de compréhension et d'analyse de texte :problème non résolu jusqu'à ce jour .

## Z-2REPRESENTATION D'UNE REGLE

Avant de chercher la solution , examinons de plus prés la structure d'une règle .En chaînage mixte ,une règle a ses parties prémisses et conclusion, qui contiennent en plus de faits etablis (FE) des faits non établis (FNE). Ceci nous donne le schéma suivant :

```
    Regle > = < Prémisses > + < Conclusion >
    Prémisses > = < 1 FNE > + < Des FE >
    Conclusion > = < 1 ou des FNE > + < Des FE >
}
```

On peut donc recenser quatre parties de type FE ou de type FNE. Il s'agit donc de

- Séparer la partie prémisse de la partie conclusion.
- Distinguer un FE d'un FNE .
- Séparer les FE ou FNE .

Pour répondre à ces exigences ,nous avons imposé une syntaxe à l'utilisateur dont les principales bases sont :

- 1-Séparer la partie prémisse de la partie conclusion par le signe " = " .
- 2-Faire préceder un FNE du signe " ? "
- 3-Séparer les faits établis ou non par une virgule ", ".

Ainsi une règle telle que : "s'il pleut alors il y a des nuages " s'ecrit : " il pleut = il y a des nuages "

Pour généraliser une règle formulée explicitement par :

Si FN	E à	V	érifier		sacha	ant	F	E 1
							et F	E 2
					4.			
							et F	E n
Alors	vérifi	er	Problème	1	sachant		Fait	n+1
		et	Problème	2		et	Fait	n+2
		,						
	- 1	et	Problème	p		et	Fait	m

doit etre rédigée comme suit:

?Problème, Fait 1, .., Fait n=?Problème 1, .., problème p, Fait n+1, .., Fait

#### Representation d'un problème

Un problème peut avoir l'une des trois structures suivantes:

1-il comporte des FE et des FNE .

2-// // // FNE .

3-// // // FE .

Il s'agit donc de séparer les faits entre eux et de distinguer un FNE d'un FE .

Pour garder la compatibilité entre les règles, nous avons choisi la même syntaxe :les règles 2 et 3 s'appliquent directemment . La règle 1 est inutilisable ici du moment qu'on n'a pas de parties prémisses et conclusion à séparer. Ainsi un problème tel que :

VERIFIER que la THT est défectueuse SACHANT que l'écran est sombre et qu'on a pas de son .

doit être rédigée sous la forme :

? THT défectueuse , Ecran sombre , Pas de son .

Pour généraliser , un problème formulé explicitement par :

VERIFIER	hypothèse	1	SACHANT	Fait 1
et .	hypothèse	2	et	Fait 2
et	hypothèse	n	et.	Fait m

doit être rédigé comme suit :

? Hypothèse 1, hypothèse 2, . . , hypothèse n, Fait 1, Fait 2, . . , Fait m

#### 7-3 REMARQUE

-Nous avons retenu cette syntaxe car elle offre les critères de clarté et de simplicité et met en évidence les différentes parties d'une règle ou d'un problème à résoudre ( Prémisse , conclusion , FE et FNE ).

-Pour la rédaction des faits aucune contrainte n'est imposée, ce qui se traduit par un langage clair : Ecran sombre, HP défectueux, etc... Néanmions nous avons limité le nombre de caractères pour les faits à 20 et celui de toute la règle ou tout le problème résoudre à 160 . Cette dernière restriction est avant tout d'ordre technique . En effet ,le micro-ordinateur ( RAINBOW 100 ) sur lequel nous avons developpé notre logiciel n'accepte pas une saisie de plus de deux lignes de texte ( 160 caractères ) .

-Une conversion automatique majuscule minuscule est prévue dans dans le programme .

-Pour acceuillir le texte de la règle (problème à résoudre ) nous avons défini une variable de type chaine de caractères avec une longueur de 160 caractères . Ru niveau des déclarations on a : CHAINE PACKED ARRAY [1..160] OF CHAR

et VAR C: CHAINE 160

Aprés cette saisie ,le texte subit des opérations de codage et de transformation en entiers dans le but de condenser et d'amé--liorer le temps d'exécution .

## 7.3 STRUCTURE INTERNE DES DONNEES

#### a-Base de faits (8.F)

La base de faits est constitué d'un ensemble de faits établis et d'un ensemble de faits non établis .

> BASE DE FAITS NON ETALIS BASE DE FAITS ETABLIS

Nous avons défini une structure de vecteur pour supporter ces deux bases , les élément du vecteur étant des entiers qui refèrent par leur valeur à un fait (les raisons de ce choix seront developpées ultérieurement)

Le nombre de FE et de FNE est à priori inconnu et variable dans le temps .Nous avons fixé la dimension des tableaux à 50 ,le nombre est largement suffisant .Dans la pratique n'excède guère une dizaine de faits.Nous avons défini deux variables qui contiennent le nombre de faits non vérifiés présent dans la base de faits non établis (FNE) et le nombre de faits établis présent dans la base de faits établis. Au niveau des déclaration nous avons :

TYPE TABLEAU50=ARRAY [1..50] OF INTEGER;

VAR BASE1, BASE2 : TABLEAU50;

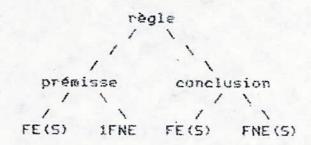
LB1, LB2 : INTEGER;

Scématiquement on a la structure suivante :

BASE1	1 2 3   50> Base de faits non établis
L81	nombre de FNE
BASE2	1 2 3   50> Base de faits établis (FE)
L82	nombre de FE

#### b-Structure d'une règle

Une règle est constituée d'une partie prémisse et d'une partie conclusion. Chacune de ces parties contient des FE des FNE.Schématiquement on a :



Pour acceuillir toutes ces données, nous avons défini une structure d'enregistrement (RECORD) avec 8 champs,4 relatives aux différentes parties de la règle, les 4 autres étant destinées à contenir le nombre de faits dans chacune d'elle.

Au niveau du programme , nous avons fait la déclaration suivante:

TYPE TABLEAU15 : ARRAYC1..15&OF INTEGER;
REGLES : RECORD
C1,L1,L2,L3,L4:INTEGER;
C2,C1,C4 : TABLEAU 15;
END;

C1 est le champ correspondant à la partie FNE de la prémisse. Celle-ci contient un fait dans le cas du chaînage mixte et zéro faits dans le cas du chaînage avant. Nous avons donc déclaré une variable simple à cet effet.

L1 indique l'existence ou non de FNE et prend les valeurs 0 ou 1.

C2,C3,C4 correspondent respectivement aux parties FE (de la prémisse), FNE (de la conclusion) et FE (de la conclusion).Nous avons fixé pour ces parties des dimensions assez grandes (15). Dans la pratique on n'excède guère une dizaine de faits .

L2 ,L3, L4 correspondent respectivement à C2 , C3 et C4 et représente le nombre de faits dans ces vecteurs .

#### Remarque:

Au niveau de la saisie des règles l'utilisateur peut par mégarde dépasser ces limites , nous avons prévu dans le module des méssages d'erreurs pour l'utilisateur . La liste de ces méssages sera donnée ultérieurement .

# c-Structure de la base des règles.

Les règles telles qu'elles ont étés définies pouvaient être groupées dans une structure de vecteurs. Ce choix n'a pas été fait car le nombre de règles est inconnu au moment de l'écriture du programme, nous avons donc choisi une structure dynamique la liste mono-directionelle pour la base des règles. Ce choix autorise des opérations d'ajout et de modification. Pour la création et la gestion de cette liste, nous avons défini deux pointeurs: l'un pour la tête l'autre pour la queue de liste. Nous avons aussi défini une variable qui contiendra le nombre de règles disponibles dans la base de règles.

Les déclarations utilisées sont les suivantes:

TYPE

Elien: ^Règles

Règles: RECORD

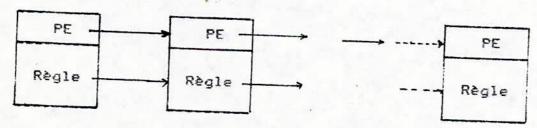
PE: Elien;
C1,L1,L2,L3,L4: Integer;
C2,C3,C4: Tableau 15;
END;

VAR AO,80: Elien;
N: Integer;

VALUE A :=NIL , B:=NIL;

A étant le pointeur de tête de la liste des règles. B étant le pointeur de queue de la liste des règles. PE étant le pointeur sur l'élément suivant. N étant le nombre de règles.

Schématiquement nous avons:



Afin d'améliorer le temps d'éxecution nous avons opté pour une structuration en trois sous-listes ,dont les détails seront donnés ultérieurement.

# d-Pourquoi une structure avec trois listes?

La réponse à cette question ne peut etre donnée à ce stade. Il est en effet nécéssaire de connaître d'abord le mode de fonctionnement du module raisonnement. Nous pouvons toutefois dire que c'est dans le but d'optimiser la recherche de la solution d'un problème et d'améliorer ainsi le temps de résolution dans le module de raisonnement, que nous avons scindé la base de règles en trois parties.

### 1ère Liste

La première liste est destinée à recevoir des règles dont la partie conclusion ne contient pas de FNE . c'est à dire des règles qui résolvent les problèmes du type:

Problème ====> Solution

#### 2ème Liste

La deuxième liste est destinée à recevoir les règles dont la partie conclusion contient un seul FNE . c'est à dire des règles qui remplacent un problème par un autre .

Problème 1 =====> Problème 2

### <u> 3ème Liste</u>

La troisième liste est destinée à recevoir les règles dont la partie conclusion contient au moins deux FNE . c'est à dire les règles qui décomposent un problème par plusieurs sous-problèmes .

Problème =====> Série de problèmes

Cette structure confère à notre moteur d'inférences une propriété supplémentaire non prévue dans le cahier de charges , nous pouvons donc dire que la base de règles est ordonné .

Des explications plus détaillées sur les avantages de cette structuration seront données dans la partie module de raisonnement .

# Les déclarations utilisées sont les suivantes :

```
TYPE

TABLEAU 15 = ARRAYC1..15] OF INTEGER;

ELIEN = ^ Regles

Regles = RECORD

PE:ELIEN;

C1,L1,L2,L3,L4:INTEGER;

C2,C3,C4:TABLEAU 15

END;

VAR

A0,B0,A1,B1,A2,B2:ELIEN;

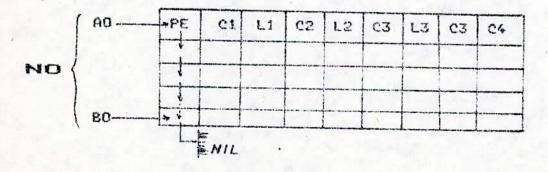
N0,N1,N2:INTEGER;

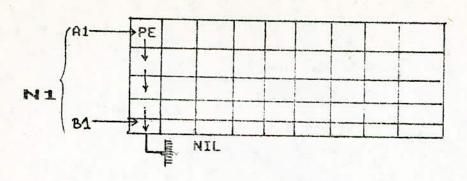
VALUE

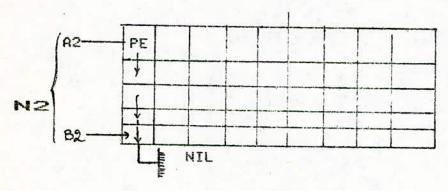
A0:=NIL ;A1:=NIL ;A2:=NIL
```

- AO,80 :Pointeurs pour la lère liste respectivement de la tête et de la queue .
- A1,81 : Pointeurs pour la 2éme liste respectivement de la tête et de la queue .
- A2,82 :Pointeurs pour la Jéme liste respectivement de la tête et de la queue .
- N0,N1,N2 :Nombre de règles respectivement de la lère , 2ème et 3éme liste .

Schématiquement on aura la stucture suivante







# e-Codage des règles et des problèmes en entiers (INTEGER )

Les raisons de ce codage ont déja été cités dans le paragraphe "Pourquoi une structure à base d'entiers". Nous allons présenter les moyens et les solutions mis en oeuvre pour y parvenir.

# . Codage des règles

La représentation générale au moment de la saisie sur clavier est la suivante :

?Pb,Fait 1,Fait 2,..,Fait n = ? Pb 1,Pb 2, ..,Pb p,Fait 1 ,..,Fait m

L'algorithme que nous avons utilisé peut être schématisé comme ci-dessous

- Séparation des parties droite et gauche grâce au signe "=" on obtient deux fragments

?Pb,Fait 1,Fait 2,..,Fait n ----> Partie droite

?Pb 1,Pb 2,..,Pb p,Fait 1,Fait 2,Fait m ----> Partie gauche

- Pour chacune des parties ,on sépare les problèmes et les faits on aura donc deux parties:

### PARTIE 1

<b>K</b> ->		₹	T	I	E	2	
	-		-	www			

Prob]	- CHIC
Fait	1.
Fait	2
1	,
,	
•	
•	
	2.
1	,
Fait	n

?Pr	oblè	me 1
?Pr	oblè	me 2
•	,	· · ·
,		
?Pr	oblè	se b
F.	oit :	L
,		
	,	
5	sit n	ñ

Ceci est possible grâce au signe "," inséré entre les faits et les problèmes .

- Chaque fait ou problème est considéré à part .Le signe "?" permet de faire la différence .

Sachant qu'on dispose de N mots dans le dictionnaire , pour trouver le code d'un fait :

- On parcourt le dictionnaire dépuis le premier mot : deux cas peuvent se présenter :

a- Le mot existe déjà dans le dictionnaire . Dans ce cas on attribut à ce mot l'ordre du mot dans le dictionnaire ,c'est à dire si le mot "THT défectueuse" est trouvé en 10 éme position ,on remplace ce mot par l'entier 10 .

b- Si le mot n'existe pas on l'insère à la position N+1 et on incrémente N . Le code sera bien entendu le nombre de règles .

- On remplie ainsi les champs C1 , C2 , C3 , C4 tout en incrémentant les valeurs correspondantes L1 , L2 , L3 , L4 jusqu' à la fin du codage .

- Des méssages d'erreurs sont lancés par le module de dialogue c'est-à-dire

L1 > 1 L2 > 15 L3 > 15 L4 > 15

( L1 = 0 et L2 = 0 ) Partie gauche inexistante .

( L3 = 0 et L4 = 0 ) Partie droite inexistante .

La règle codée est transférée vers le module d'apprentissage qui s'occupera de l'insérer dans la liste qui convient et dans la place qui lui a été prévue .

Pour effectuer ces tâches nous avons écrit quatre procédures que nous avons nommé CODE , SEPARE , MAJUSCULATION et PURGE .

### 1 Procedure CODE

Elle sépare les parties de droite et gauche de la règle ,elle permet aussi de séparer les faits des problèmes.Cette procédure sépare les faits entre eux et les problèmes entre eux.Par appel à la procédure SEPARE la procédure CODE permet d'avoir le code d'un mot .

## . Procédure SEPARE

Elle recoit un mot de la part de la procédure CODE ,elle fait aussi appel à la procédure MAJUSCULRTION pour la transformation majuscule minuscule .Elle permet aussi de chercher le code du mot en parcourant le dictionnaire .

# \_ Procedure MAJUSCULATION

Elle sert à transformer des caractères miniscules en caractères majuscules .Le but est de rendre équivalent le code des mots écrits sous les deux formes .

## + Procedure PURGE 1

L'utilisateur peut introduire le même fait plus d'une fois , la procédure PURGE 1 se charge d'éliminer dans les champs C2 , C3 et C4 les faits supplémentaires .

## . Codage d'un problème

La représentation générale d'un problème au moment de la

saisie sur clavier est la suivante :

?Pb 1 , ?Pb 2 ,..., Pb p , F 1 , F 2 ,..., F n

On peut remarquer que cette structure est la même que celle de la partie prémisse .Il est donc logique de penser à utiliser les outils décrits pour le codage de la règle .Toutefois ces outils ne peuvent pas être appliqués directement.

En effet ceci génèrerait des erreurs dans le cas où le problème à résoudre contient plus d'un fait non établi (L1 > 1). La solution est de faire en sorte que l'algorithme considère le le texte du problème non pas comme une partie prémisse mais mais comme une partie conclusion. Pour parvenir à ce but , il suffit d'insérer un signe " = " en début du texte .

La transformation donne la structure ci-dessous :

= ?Pb 1 , ?Pb 2 ,..., Pb p , F 1 , F 2 ,..., F n

Une fois l'algorithme exécuté on receville dans les champs (C3 ,L2) et (C4 ,L4) le problème codé .Il suffit de le transformer dans les variables de destination qui sont (Basel ,LB1) et (Base2 ,LB2) .

# f-Pourquoi une structure à base d'entiers?

Cette structure ne nous a pas été imposée . Elle fût le d'un travail de réflexion . Cette structure offre d'inombrables avantages dont voici les plus importants :

# 1 - Elle permet de réduire l'espace mémoire utilisé

En effet si chaque fait été défini sous forme de chaîne de caractères , il prendrait vingt octets en mémoire (ceci correspond à la longueur maximale , que nous avons fixé à l'utilisateur ). Avec cette structure, chaque fait est représenté par un entier qui prend deux octets de mémoire .On a directement un rapport de 1/10 .

# 2- Elle Permet de diminuer le temps d'éxecution

En effet on peut noter que :

- Les atructures de chaîne de caractères sont des structures en entiers, Le temps d'accés aux structures compactées (PACKED ARRAY) est classé comme étant long comparé à celui des autres structures .
- Grace à cette sructure , la comparaison de la base des faits avec les filtres des régles revient à une comparaison d'entiers : ceci donne une grande souplesse pour l'écriture des procédures de module de raisonement et notament celle concernant la phase de filtrage .

Cette structure, nous oblige, à définir évidement, une table de conversion des entiers , vers les chaines de caractères , c'est à dire le passage d'un nombre tel que 43 vers le fait " T H T défectueuse" . Ceci a été effectuer à l'aide d'un fichier à accés direct, que nous avons appelé fichier dictionnaire et dont nous donnerons ultérieurement plus de détails . Rinsi sa création n'a pas été vaine.

En effet ce fichier contenant tous les faits introduits par l'utilisateur, défini de lui même un langage reconnu par le système .

Lors de la saisi des problèmes à résoudre , nous avons inclu une vérification syntaxique trés simple de la requette de l'utilisateur , par vérification des mots reconnus par le système et contenus dans ce fichier . Ceci permet un gain de temps appréciable .

Ainsi , si la base de règles contient une centaine de règles ,et si ce contrôle n'a pas été ajouté,le module de raisonnement aurait confronté, les cents règles avec la la base des faits introduite par l'utilisateur .

# g-Amelioration du contact homme-machine

Afin d'améliorer le contact homme-machine, nous avons accru le nombre des voix de sorties des résultats à trois et mis ces sorties sous le contrôle de l'utilisateur. Il peut valider celle qui lui convient et inhiber celle qui ne lui convient pas. Dans le cas d'une inhibition totale, on a la vitesse maximale d'éxécution. Seules les résultats finaux sont affichés à l'écran. Ces sorties sont

- Sortie écran : c'est la sortie standard.Nous avons mis par cette sortie un contrôle . On peut obtenir une éxecution du MI, avec affichage des résultats intermédiaire (Mode Trace) ou non .

Nous avons aussi amèligré l'éfficacité du contact homme-machine en :

- . affichant un menu permanent àl'écran .
- . affichant les méssages importants ,dans des modes qui les mettent en évidence ( soulignée , brillance inverse ,vidéo , clignotement ).
- . en cas d'erreur , nous avons prévu en plus de l'avertissement un beep .

Les outils mis en ceuvre sont basés sur les séquences escape de la norme AINSI ( American National System Institute ). Cette norme est disponible actuellement sur la plus part des ordinateurs , en particulier elle existe sur le (RAINBOW 100,OLIVETTI M 24 et le VAX 750). notre programme ne perd ainsi rien de sa transportabi-lité et de son adaptabilité .

Sortie sur imprimante :La plus part des micro-ordinat--eurs disposent d'une imprimante .Sous MS-DOS cette sor--tie est considérée comme un fichier texte à accès séquentiel .Le nom de ce fichier est standard, "PRM.XXX". Nous avons donc rajouté cette sortie , tout en offrant à l'utilisateur la possibilité de la valider ou de l'inhiber .

Sortie sur mémoire de masse : nous avons inclu cette

sortie afin de permettre à l'utilisateur de :

- Consulter les résultats en dehors du programme . Ceci est possible en utilisant les commandes TYPE ou EDIT .
- Imprimer ces résultats après une exécution rapide du moteur d'inférences.Ceci est possible grâce à une des deux commandes MS-DOS suivantes :

PRINT/P Nom du fichier résultat

COPY Nom du fichier résultat PRN.XXX

- Imprimer ces résultats après modification de ce fichier sous l'editeur .Ceci permet à l'utilisateur de garder uniquement les résultats intéressants .

Nous avons juger inutile de mettre un contrôle sur cette sortie. En effet il est toujours intéressant d'avoir une trace de son exécution. De plus ce fichier peut être détruit à tout moment grâce aux commandes du système MS-DOS ERASE et DELETE Nom du fichier.

## III.8 MODULE D'APPRENTISSAGE

### EUT

Ce module a pour rôles :

- d'inserer une nouvelle régle .
- de supprimer une régle .
- de permettre à l'utilisateur de consulter la B.R .

#### A. INSERTION

La régle n'est pas exploitable directement à sa saisie sur clavier . Elle subit au niveau du module dialogue un prétraitement avant d'etre transférée au module RPPRENTISSAGE pour etre inserer dans une des trois listes à une position precise .

### . LE MODULE DE DIALOGUE

- a : il saisit le texte de la régle .
- b : il allous dynamiquement une zone mémoire qui recevra la régle
- c : il code la régle en entiers (opération de compression)
- d : il met le resultat du codage dans la zone mémoire allouée. La régle est ainsi designée par une préférence de type pointeur qui contient son adresse .Schématiquement on a :

									Ī	ī	I	-	Ī
Q	·>	1_	I_	I		_I_	I		I.	I	I	_	I
		c	1	1.1	c2	12	?	c3	13	5 64	,	4	

e : si cette régle n'est pas conforme à la syntaxe imposée , le module de dialogue detruit la régle en libérant la zone de mémoire allouée .Il affiche ensuite un message d'erreur.Si cette régle est validée , elle est transferée au module d'apprentissage pour etre inserée .

### . MODULE D'APPRENTISSAGE

- a : il insére la régle introduite dans la liste appropriée . Si la partie CONCLUSION de la régle :
  - ne contient aucun FNE ,alors la régle est insérée dans la liste 0 ( première liste )
  - contient un FME , alors la régle est insérée dans la liste 1 ( deuxième liste )
  - contient plus d'un FNE, alors la régle est insérée dans la liste 2 ( troisieme liste )

b : La méthode classique consiste à inserer la régle en debut ou en fin de liste . Nous avons rejeté ce choix non ordonné . Il est préferable de trier les régles en se basant sur la valeur de C1 ( partie FNE de la premisse de la régle ) . Ceci permet de minimiser le temps nénessaire à l'étape de filtrage . La procedure AJOUTE réalise cela .Cette procedure compare le filtre C1 de la nouvelle régle avec les filtres des régles déja présentes dans la B.R ,par balayage de cette dernière .

Plusieurs cas peuvent se presenter :

- 1 Si la liste est vide , elle appelle la procedure ALLONGE qui insére directement la règle .
- 2 Si C1( 1 ére regle ) )C1 ( nouvelle régle ),on insére la nouvelle régle en debut de liste .
- 3 Si tous les element ont leur C1 ( C1 (nouvelle régle), on le régle en fin de liste.
- 4 -Si la situation suivante se présente :
  C1( REGLE K ) ( C1( NOUVELLE REGLE )
  C1( REGLE K+1 ) )= C1( NOUVELLE REGLE )
  On insére la regle a la position K+1 .

# B. SUPPRESSION D'UNE REGLE

. Le module dialogue permet de saisir le rang (K) de la règle à supprimer . Si le rang est correcte ( K  $\langle$  1 OU K  $\rangle$ NO+N1+N2  $\rangle$  alors le module de dialogue lance un méssage d'erreur . Dans le cas contraire ce nombre est envoyé à la procedure supprime .

### PROCEDURE SUPPRIME :

Pour supprimer une régle , il est necessaire de connaître l'adresse de la régle qui la précede ( voir chapitre STRUCTURE DE DONNEE ) . La recherche de cette adresse est confiée à la FONCTION ADRESSE .Cette fonction utilise quatre parametres qui

P1 : pointeur de tête de la liste . P : pointeur de queue de la liste . N : nombre d'element dans la liste . K : rang de l'element a supprimer .

Dans notre cas l'utilisateur introduit une seule donnée pour faire faire réference à une régle dans une des trois listes . Trois cas peuvent se présenter :

. 1(=RANG(=NO alors K=rang-1 , P1=AO , P=BO , N=NO . NO(=RANG(=N1 alors K=rang-NO-1 , P1=AO , P=BO , N=N1 . N1(=RANG(=N2 alors K=rang-NO-N1-1 , P1=AO , P=BO , N=N2

La fonction " ADRESSE " calcule l'adresse de l'element precedent. Cette adresse est utilisée par la procedure OTER pour supprimer effectivement la régle . La procedure SUPPRIME , libére ensuite l'espace occuppé par

régle grace à l'instruction Pascal ( DISPOSE ).

Le module Dialogue affiche un message qui informe l'utilisateur que la régle a ete detruite .

# C. CONSULTATION DE LA BASE DE REGLES

le module de dialogue permet de saisir le choix de l'utilisateur concernant les sorties desirées ( acran, imprimante, memoire de masse ) .Le controle est ensuite passé au module apprentissage dont la partie maitresse est la procedure CONSULTATION ( voir listing ). Nous donnos di dessous l'algorithme génerale de fonctionnement de cette procedure .

#### PROCEOURE CONSULTATION

```
Pour i allant de 1 jusqu'a NO+N1+N2 faire
 Debut
  A=AD
                            ( on commence par la première liste )
   si i=NO+1 alors Q=A1
                            ( passage à la deuxieme liste
                                                                )
   si i=NO+N1+1 alors Q=A2 ( passage à la troisième liste
   afficher i
   print(G)
                           ( impression de la régle
   Q=QA.PE
                            ( passage à la regle suivante
 fin
```

#### PROCEDURE PRINT

Cette procedure affiche le texte de la régle en respectant la syntaxe imposée . Elle restitue donc la régle telle qu'elle à ete introduite par l'utilisateur . Pour cela elle appelle la procedure ECRIT\_mot qui effectue une conversion des entiers en chaine de caracteres lisibles par l'utilisateur , grace à l'utilisation du fichier dictionnaire .

Pour respecter la synthame imposée , la procedure :

- fait preceder les FNE du signe '?'

- sépare les faits par ','

- sépare la partie premisse de ma partie conclusion par le signe '=' .

## PROCEDURE ECRIT\_MOT

Cette procedure utilise le fichier dictionnaire pour afficher le mot codé par un nombre n .Trois instructions Pascal suffisent pour réaliser cela :

- seek(f,n) (positionnement à l'enregistrement n)

(transfére de l'enregistrement à la mémoire centrale)

- write(f^) (affichage et impression)

# III.9 MODULE DE RAISONNEMENT

### INTRODUCTION

Ce module utilise le savoir du système (base de régles) pour: . Vérifier une hypothése (fonctionnement en drainage mixte)

. Déduire des faits (fonctionnement en drainage avant )

. Iduire des faits (fonctionnement en drainage arrière )

Le module de dialogue, permet de saisir le texte du problème à résoudre et de la coder en étape de compréssion ou transformatin en entier. Le résultat est contenu dans les variables vecteurs : Base 1 (FNE ) et base 2 (FE) et dans les variables entières L8 1 (nombre de FNE) et L8 2 (nombre de FE) Le module de dialogue , vérifie si l'opérateur veut utiliser la base de faits contenue dans la mémoire de masse ( fichier

Si la réponse est positive, alors les faits sont insérés dans base 2. Un appel de PURGE 2 permet d'éliminer les faits qui apparaissent plus d'une fois.

Gràce au module de dialogue ,l'utilisateur fait le choix des sorties de résultats (écran ,imprimante ,mémoire auxilliaire), le contrôle est ensuite donné à la procédure DEMONTRE

# 1. Procédure DEMONTRE

Dans le cas d'un problème à résoudre avec des FNE ( fonctionnement en chaînage mixte , ou en chaînage arrière) elle fait appel àla procédure VERIFIE. Au retour elle utilise le module de DIALOGUE , pour informer sur la validité de ses hypothèses

Dans le cas d'un problème avec seulement des FE ( fonctionnement en chaînage avant) la procédure insère le filtre C1 (fait non etablis) dans la partie prémisse de chaque règle SF comme FNE puis appelle la procédure VERIFIE .En cas de succés elle affiche les nouveaux faits établis , puis insère en nouveau C 1 de la prochaine règle .

# 2. Procédure VERIFIE

- Elle réalise, les étapes d'évaluation par appel des fonctions "EQUAL" et "CAS" qui détermine l'ensemble des conflits ( des règles compatibles avec la BF filtrage sur C1.
- Elle fait appel à sub-vérifie qui effectue un filtrage sur C2 puis réalise l'étape d'éxécution par appel de la procédure

### a.Etape d'évaluation

1- Phase de filtrage sur C1 :

Pour chacune des trois listes (listes 0 ,1 ,et 2) la procédure VERIFIE fait appel à la fonction "EQUAL" qui affecte aux varibles POINTEURS QO,Q1 et Q2 les adresses des premières règles compatibles dans liste 0,liste 1,listes 2.

Elle fait appel ensuite à la fonction "CRS" qui affecte aux variables IO, I1 et I2 le nombres de règles compatibles respectivement dans les listes O, 1, et 2 .

Rmarque : IO, I1, I2 et QO, Q1, Q2 sont des variables internes à la procédure .

2- Phase de filtrage sur C2 et exécution : Elle envoie les paramètres (IO, QO ) à SUB-VERIFIE . Ainsi la recherche de la solution est ordonnée ( on commence par les règles les plus prometteuses :pas de FNE à la partie conclusion ).

Au retour s'il y a succés, alors on quitte cette procédure (retour à la procédure qui a effectuée l'appel ).

5'il y a echec on envoie les paramètres (II , QI) à SUB-VERIFIE (ce sous ensemble de règles remplace un problème par un autre ).

Si au retour on a succés on quitte la procédure .

Si echec on envoie les paramètres (I2, Q2 ) à SUB-VERIFIE ( ce sous ensemble de règles remplace un problème par une série de sous problèmes ). A ce stade l'ensemble R1 est vide, on quitte la procédure dans les deux cas echec ou succés .

## 3. Procédure SUB-VERIFIE

a- Elle mémorise grâce à des variables internes la base de faits .

b- Elle mémorise grâce à une variable interne ,l'adresse de la règle utilisée. De cette façon en cas de retour arrière. l'étape de restriction est effectuée automatiquement.

c- Elle sélecte la première règle disponible dans le sous ensemble R1 ( la procédure VERIFIE détermine trois sous ensembles R1(0),R1(1) et R2(2) qui correspondent respectivement àla liste 0, la liste 1 et la liste 2).

- d- Elle appelle la procédure REMPLACE qui effectue un filtrage sur C2 . Si le résultat est positif cette même procédure réalise l'étape d'exécution .
- e- Au retour de la procédure REMPLACE, si la base de problème est vide ( succés ), elle redonne le contrôle à VERIFIE (procédure APPELLANTE).
- f- Si la base de problèmes n'est pas vide , elle appelle la procédure VERIFIE (passage au cycle n+1). Au retour si on a succés , il y a retour au cycle superieur , sinon la la procédure SU8-VERIFIE :
  - Restaure l'ancienne base de faits mémorisée .
  - Sélecte la règle qui suit ( étape de réstriction ) .
- SI aucune régle n'est disponible on a ECHEC et RETOUR ARRIERE vers la procédure VERIFIE , sinon le cycle recomavec la nouvelle règle depuis l'étape (d) .

## 4. Procédure REMPLACE

b-PHASE DE RESOLUTION DES CONFLITS

A cette etape , si la phase de filtrage a été concluante,
la procedure retient cette régle pour la phase de filtrage.
Sinon ,l'ensemble R1 est diminué de la régle non compatible
et le controle est redonné à sub-verifie .

### C-PHRSE D'EXECUTION

. FUSION DES FRITS ETABLIS

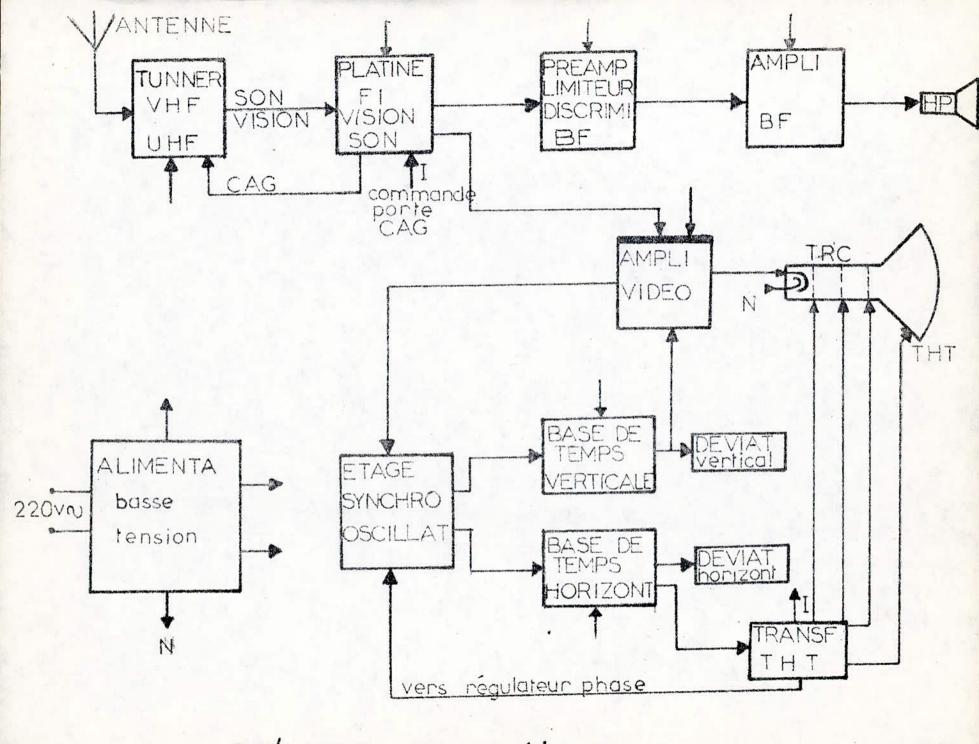
La procedure insére les FE de la partie conclusion de la régle dans la base de faits etablis . Elle apelle la procedure PURGE2 qui elimine les répétitions de FE .

- . FUSION DES FAITS NON ETABLIS La procedure insere les FNE de la partie conclusion de la régle dans la base des FNE . Elle appelle ensuite la procedure PURGE2 élimine toutes les repetitions de FNE .
- . DESTRUCTION DES FNE DE LA BFE QUI EXISTE DANS LA BASE DES FE A cette etape , la procedure élimine tous les FNE de la BF qui existe déja dans la BFE . La phase d'execution est terminée à ce stade . Il y a retour vers la procedure sub-verifie .

### 5. PROCEDURE PURGE2

Cette procedure a pour role celui d'eliminer les repetitions de faits de faits afin de minimiser le temps d'execution .

- . AU NIVEAU DE LA SAISIE DE LA 8F Si l'utilisateur introduit le même fait plus d'une fois , ceci n'affecte pas les resultas au niveau du module raisonnement . Toutefois , le temps d'execution sera plus long et notamment au niveau de la phase de filtrage et de la phase d'execution .
- . AU NIVEAU DE L4ETAPE D'EXECUTION Quant on insére les FE dans la BFE ou les FNE dans la 8FNE , des faits peuvent apparaître plus d'une fois .Ceci est due au fait que les champs C3 ET C4 de la régle peuvent contenir des faits qui éxistent respectivement dans la BFE et la BFNE .



.schema synoptique

### III-1 INTRODUCTION

La majorité des réparateurs de télévisions ont accédé à la profession sans connaissances approfondies de cette technique. Ils possèdent, en général, juste quelques rudiments de formation au départ, puis accumulent un certain savoir par la pratique quotidienne, se limitant dans la plus part des cas au remplacement de l'élément défectueux. Les causes véritables de pannes sont souvent ignorées et l'equipement dérisoire des ateliers ne permet aucunement d'en faire les investigations nécéssaires. Dans la majorité des cas ,lors des opérations de réparation, les hyphothèses hatives ne donnent aucun résultat.

Nous nous proposons dans ce chapitre de ressencer les différentes causes des pannes les plus fréquentes,afin d'élaborer une base de connaissances exploitable par notre moteur d'inférences.

Cette base de connaissances intégrée au moteur d'inférences constituera le noyau du système expert d'aide au diagnostic de pannes de télévision .

# DES DIFFERENTS BLOCS.....

Dans cette partie, seule une description succinte de chaque bloc qui entre dans la constitution du téléviseur sera donnée . Le téléviseur est constitué de :

- a- L'antenne : Elle permet de collecter des signaux électromagnétiques en provenance de l'emetteur .
- b- Le tuner ou "synthonisateur" : Le tuner constitue le système de changement de fréquence. A la sortie du tuner la fréquence du signal utile est changée en fréquence intermédiaire .
- c- Etage amplificateur son et vision : Cet étage , en plus de l'amplification permet la séparation vidéo et son.
- d- L'amplificateur basses fréquences de puissance : Le signal du son est amplifié par cet étage qui délivrera un signal destiné à exciter le haut parleur.
- e- Platine synchro oscillteur : Elle permet la séparation des tops de synchronisation.Elle sépare aussi les tops de synchronisation lignes et trames qui

seront ensuite véhiculés vers les bases de temps correspondantes .

f- Base de temps horizontale :

Elle génère des signaux en dents de scie , qui excitent la bobine de déviation horizontale , et permet l'obtention de la THT .

g- Bases de temps verticale :

Elle génère des signaux en dents de scie qui excitent la bobine de déviation verticale .

h- Alimentation :

Le récepteur TV est équipé d'une alimentation basse tension qui délivre, à partir du secteur ,les différentes tensions nécéssaires aux différents étages .

# PAR CHAQUE BLOC.......

### 1-ALIMENTATION

Un défaut, dans l'alimentation, entraîne automatiquement un arret ou un-mauvais fonctionnement de tous les étages du téléviseur : les principales causes de cette panne sont:

a,b- Une des diodes du pont redresseur se trouve défectueuse, le secondaire du transformateur court-circuité, tous les étages ne sont plus alimentés et cela se traduit par un écran sombre et une absence de son.

c- le condensateur de filtrage présente des fuites importantes de courant .Ce défaut se manifeste au niveau de l'écran par une image retrécie en hauteur et en largeur, il est à noter que ce phénomène peut etre engendré par une tension de secteur trés faible .

d- Si un des fusibles se trouve détérioré alors on peut avoir les cas sujvants :

- Absence de tension au niveau du secondaire, cela se manifeste par un écran sombre et une absence totale de son .
  - Le son existe mais l'ecran reste sombre .

## 2-TUNER

Dans cette partie, on se limitera au tuner V H F et aux conséquences de son mauvais fonctionnement .

a- Si les diodes V A R I C A P sont défectueuses , l'étage intermédiaire est hors d'usage,on ne reçoit ni son ni image.

b- Si l'oscillateur local est détérioré ,à la sortie du tuner, on recupère le signal reçu par l'antenne mais avec une fréquence supérieure à la fréquence intermédiaire. Cela se manifeste par l'absence de l'image et du son .Le meme résultat serai observé si l'oscillateur local etait mal polarisé.

c- Si l'oscillateur local présente une dérive thermique ,aprés un certain temps ,l'oscillateur chauffe puis le son et l'image. se trouvent noyés dans des parasites .

- d- La défectiosité ou la mauvaise polarisation de l'étage mélangeur se traduit par l'absence totale du signal contenant l'information son et image .
- e- Si la tension de C A G est nulle , ce qui veut dire que l'étage H F n'est pas polarisé ,le signal est bloqué au niveau de l'entrée et par conséquent il y a absence du son et de l'image .
- f- Si la tension de C A G est soit trop faible, soit trop élevée; le point de fonctionnement de l'étage H F se trouve deplacé, cela engendre une amplification insuffisante, l'image sera à peine visible et le son à peine audible.
- q- Si l'une des diodes, du filtre sélecteur de bandes, se trouve détériorée , le filtre est court-circuité alors le récepteur ne reçoit plus les émissions . Cela est caracterisé par l'absence du son et de l'image .
- h- Si l'une des diodes V A R I C  $\alpha$  P est défectueuse ,l'étage intermédiaire est mis hors d'usage . On ne reçoit plus ni son ni image .

### 3-PLATINE EL

- a- Si le préamplificateur est déterioré , il n'y a ni son ni image
- b- Si le circuit oscillant du limiteur se trouve défectueux;on aura uniquement l'image .
- c- Si le signal qui traverse le limiteur est faible, le son sera perturbé .
- d- La défectuosité de la platine synchro-oscillateur se traduit par l'absence du son et de l'image .
- e- Si le filtre de sortie vidéo est défectueux . l'image recue est perturbée par des parasites .
- f- Si le dephaseur est détérioré ,il n'y a pas d'image .
- g- Si la porte de commande se trouve bloquée ou détériorée ,la C A G restera bloquée , l'etage H F n'est plus polarisé, il se manifeste une absence de son et d'image .

### 4-ETAGE B F

- a- Si l'un des circuits integrés est mal polarisé le signal &F n'est pas traité correctement, le son se trouve complétement noyé dans du souffle .
- b- Si l'amplificateur limiteur fonctionne mal, les parasites qui accompagnent le signal BF , ne sont pas éliminés cela se traduit par un son à peine audible .
- c- Si le potentiomètre du volume est détérioré alors il y a absence de son .
- d- Si l'un des fils qui relient l'étage &F au haut parleur est coupé , il y a absence de son .
- e- Si le HP est défectueux , il n'y a pas de son .
- f- Si le démodulateur à coincidence est détérioré alors le son est anormal .

## 5-AMPLIFICATEUR VIDEO

- a- La défectuosité de l'un des transistors qui équipent l'étage vidéo se traduit par l'absence de l'image .
- b- Si les bobines qui déterminent la bande de fréquence voient leurs valeurs diminuer avec le temps , la bande passante diminuera ,l'image ne sera plus nette à cause de de l'absence des fréquences élevées qui traduisent les fins détails de l'image .
- c- Si les paramètres des transistors diminuent avec le le temps l'étage ne transmet plus toutes les fréquences et l'image manque de définition (l'image est floue ) .

## 6-ETAGE SYNCHRO-OSCILLATEUR

- a- Si l'image parait déchirée ,cela est du à la valeur de la fréquence horizontale qui est différente de 15625 Hertz ( cas du 625 lignes ) . On peut rendre l'image normale en agissant minutieusement sur le potentiomètre de réglage de la fréquence horizontale .
- b- Si le déphasage ,entre l'impulsion de synchronisation et le signal dent de scie, delivré par la base de temps ,est grand alors il y a apparition au niveau de l'écran d'une

bande noire verticale à droite ou à gauche de l'écran . Cette anomalie peut etre éliminée en agissant sur le potentiomètre de réglage de la fréquence verticale .

- c- Si le séparateur ne fonctionne pas,il n'y pas de tops de synchronisation .
- d- Si le séparateur vertical est défectueux ,il n' y a pas de synchronisation verticale , Cela se traduit au niveau de l'écran par l'apparition d'une ligne horizontale brillante .
- e- Si le comparateur de phase est détérioré et si l'oscillateur présente des glissements, la synchronisation devient irrégulière et l'image donnée par le récepteur apparait déchirée .
- f- Si l'étage de sortie horizontal ne fonctionne pas,il n'y pas de déviation horizontale et l'écran reste sombre .

### 7-BALAYAGE VERTICAL

- a- Si le-circuit de correction en " S " se trouve défectueux l'image sera déformée et étirée suivant la hauteur .
- b- Si le potentiomètre de stabilité verticale ne permet pas d'arreter le défilement de l'image alors l'oscillateur trame n'est pas à la bonne fréquence.
- c- Si le potentiomètre permet d'arreter le défilement de l'image et que celle-ci reste instable ,alors il y a absence de tops de synchronisation .
- d- Si la tension de polarisation est faible alors l'image se trouve "tessée" dans le bas de l'écran .

## S-TRANSFORMATEUR DE THT

Important : 5'il n' y a pas de balayage horizontal ,le transfor--mateur de THT ne délivrera aucune tension .

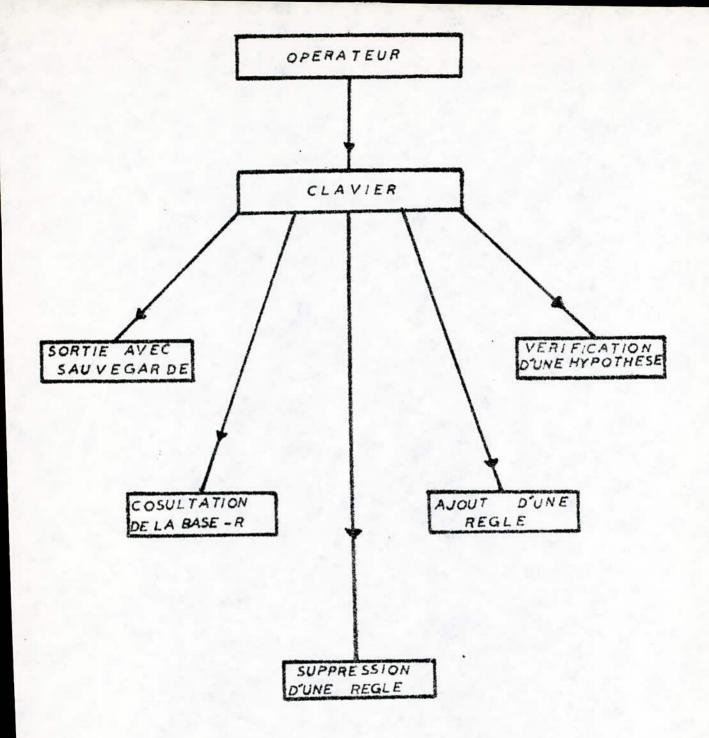
- a- Si les tensions délivrées par le transformateur sont faibles, cela se traduit par une image terme , retrécie en largeur et en longueur .
- b- Si la THT est coupée par suite d'un court-ciruit partiel l'écran restera sombre .
- c- Si la THT est faible , l'écran ne s'eclaircira que trés faiblement .

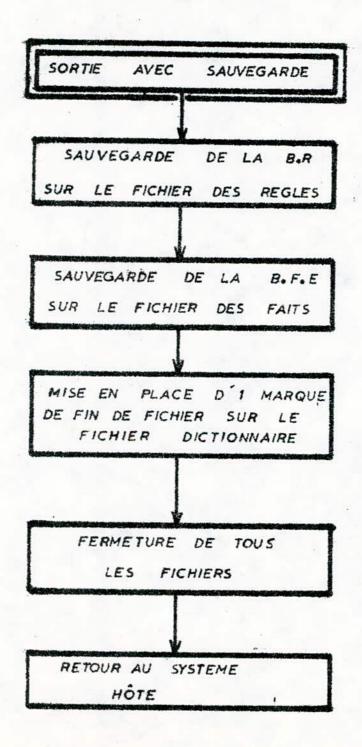
- d- Si la tension de l'une des grilles, est nulle le faisceau électronique est perturbé par la divergence des électrons, et cela entraîne une image floue.
- e- Si le téton de THT présente un mauvais contact , il se produira un léger amorçage qui créera des bandes verticales : plus ou moins larges sur l'écran, du coté où se trouve le téton.

# 9-BALAYAGE HORIZONTAL

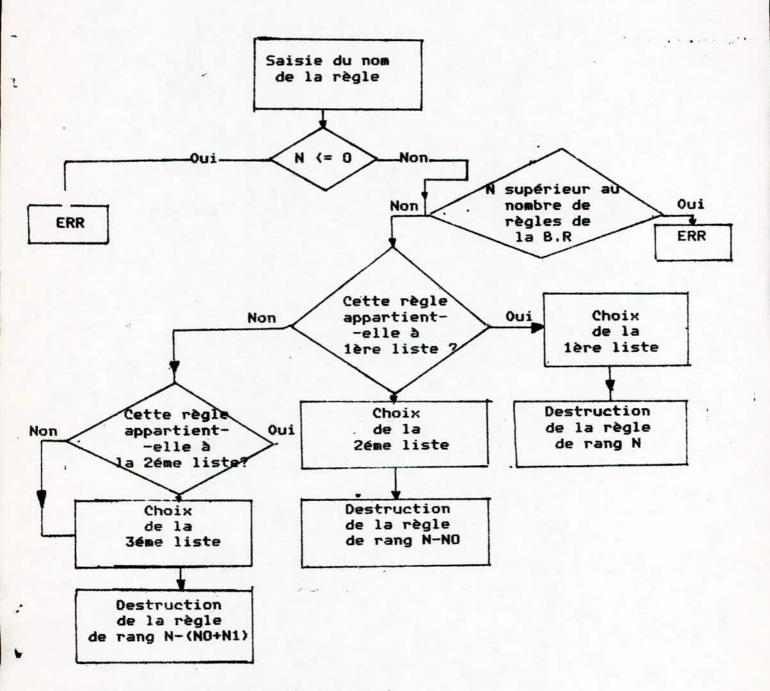
- a- Si le circuit driver est détérioré , il n'y aura pas de transmission des tops de synchronisation , cela va engender une absence de l'image et l'écran restera sombre .
- b- Si le circuit de linéarité est mauvais , l'image sera tassée au milieu de l'écran et étirée sur les cotés, suivant la largeur .
- c- Si le condensateur de récupération présente des fuites importantes, cela se traduit au niveau de l'écran par des ondulations sur le coté gauche de l'écran .
- d- Si la tension qui alimente l'étage final est trés élevée , l'image augmentera en largeur .
- e- Si le condensateur de récupération présente un mauvais contact , on aura une image floue et pale par intermittence .

<b>≫</b> €					*
-346-					⇒€
*					<b>→</b>
*					<b>∌€</b>
*	ALGORIT	HME	GEN	ERAL	<b>≫</b> €
*					€
*	DE FONT	IONNEMEN	TP	DU	34
-				372. 38	**
€	MOTEUR	D' INFE	EREN	CES	**
*					346-
<b>*</b>					-346
*					346
<b>3€</b>					<del>3€</del>
<b>*</b>	*******	****		***	





# SUPRESSION D'UNE REGLE



NO : Longueur de la 1ère liste. N1 : Longueur de la 2ème liste. N2 : LONgueur de la 3ème liste.

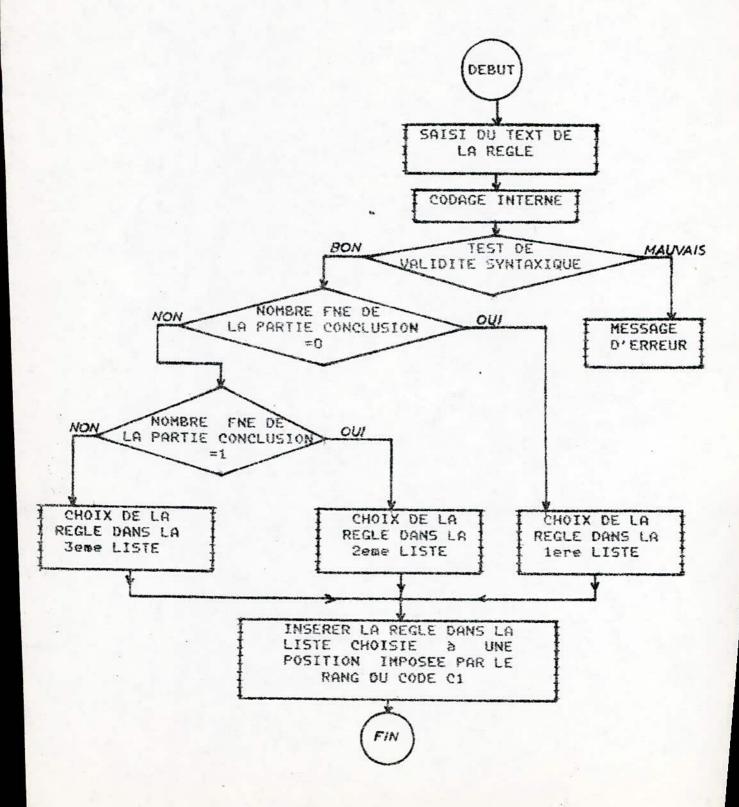
Remarque: A l'affichage les règles sont numérotées globalement et ne sont pas séparées en sous-listes .

# BASE DE REGLE SOUS CODAGE INTERNE

### \* DECODAGE \*

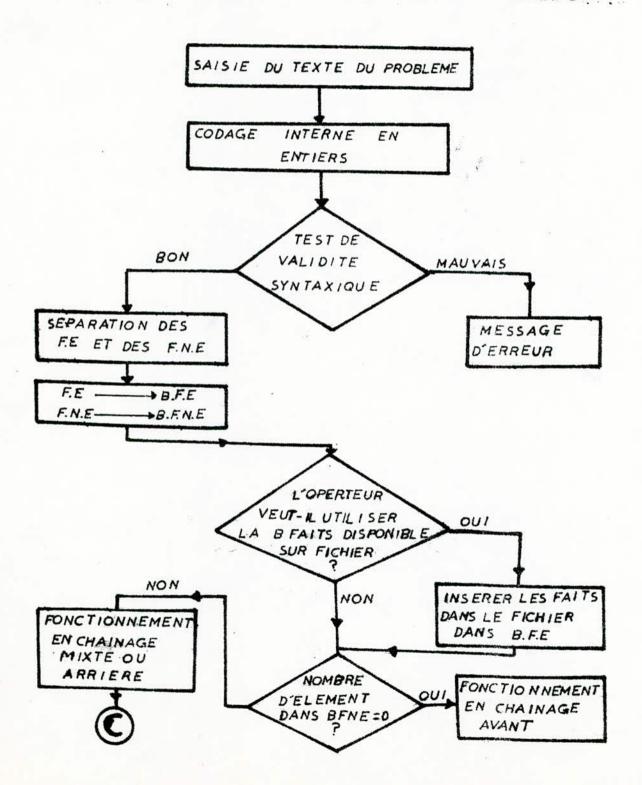
- . à chaque code nummerique associe, grace au dictionnaire, le mot qui lui correspond
- . Mettre un ' ?' avant chaque fait non etabli
- . Mettre une virgule entre les faits successifs
- . Mettre ' = ' entre la partie premisse et la partie conclusion
- . Affichage la 1° REGLE
- . Passage à la regle suivante jusqu'a la fin de B.R

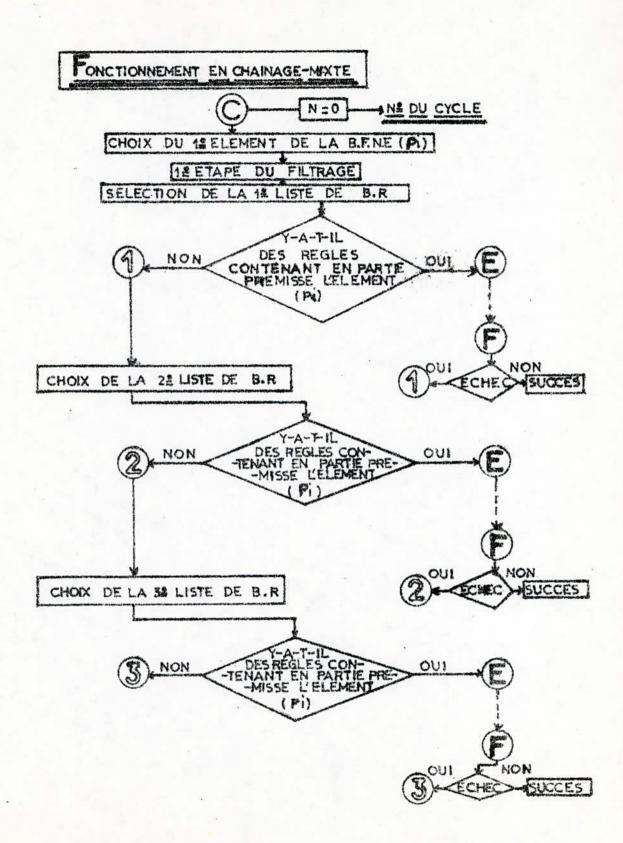
# AJOUT D'UNE REGLE

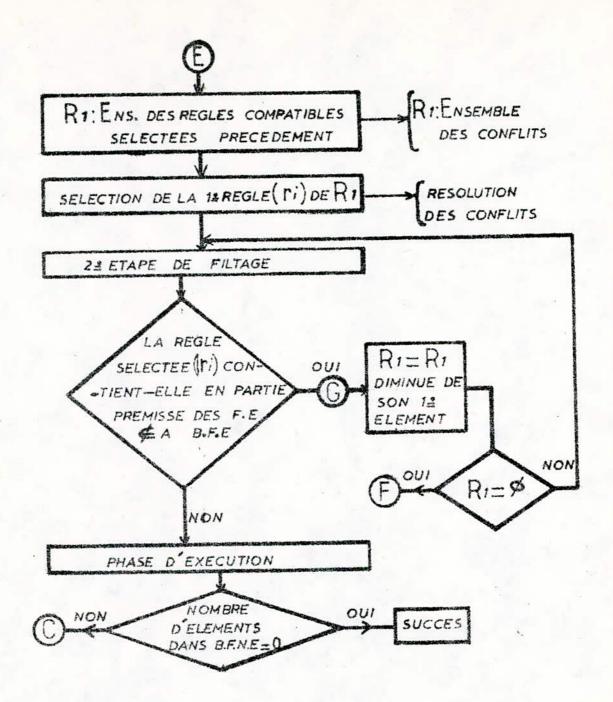


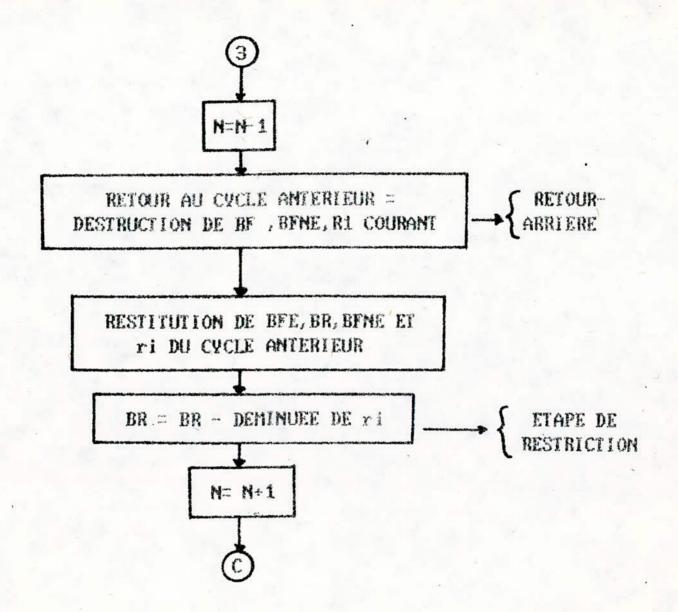
F.E : FAIT-ETABLI F.N.E: FAIT NON ETABLI

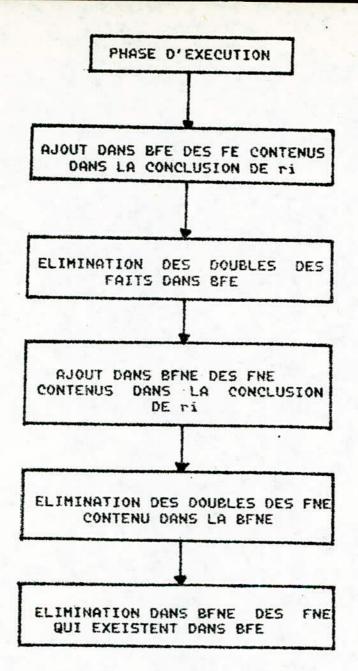
BFRE: BASE DES FAIT NON ETABLI











#### FONCTIONNEMENT EN CHAINAGE AVANT SELECTION DE SELECTION DE SELECTION DE LA 2º LISTE LA 1º LISTE LA 3º LISTE SELECTION DE SELECTION DE SELECTION DE LA 18 REGLE LA 12 REGLE LA 45 REGLE INSERTION DU F. N.E. INSERTION DU F.N.E. INSERTION DU F.N.E. DE LA REGLE DE LA REGLE DE LA REGLE B.F. N.E DANS LA DANS LA B.F. N.E DANS LA B.F.N.E (1) (2) (3) REGLE SELECTEE REGLE REGLE SELECTEE CONTIENT-ELLE CONTIENT-ELLE CONTIENT-ELLE EN PARTIE PREMIS-EN PARTIE PREMISSE EN PARTIE PREMISSE QUE DES FE QUE DES F.E F.E. QUI QUI & B.F.NE B.F.N.E NON OUI NON NON A OUI Δ PASSAGE A LA REGLE SUNANTE PASSAGE A LA REGLE SUIVANTE PASSAGE A LA REGLE SUIVANTE PHASE D'EXECUTION PHASE DEXECUTION PHASE DEXECUTION NON NON NON CISTE VIDE LISTE VIDE LISTEVIDE our APPEL DU APPEL DU APPEL DU CHAINAGE CHAINAGE CHAINAGÉ MIXTE MIXTE MIXTE NON NON NON 9.F. N. E = 0 BFNE=Ø SFNE : D FOUI OUI Loui SUCCES SUCCES SUCC ES AFFICHAGE DES NOUVEAUX AFFICHAGE DES NOUVEAUX AFFICHAGE DES NOUVEAUX FAITS FAITS FAITS

## \*\*\*\*\*\*\* CHAPITRE 5 \*\*\*\*\*\*\*

\*\* IMPLEMENTATION D'UNE \*\*

\*\* BASE DE CONNAISSANCES \*\*

\*\* RELATIVE AP PANNES DE \*\*

\*\* IELEVISION \*\*

深圳深层农民政策被被被被被被被被被被被被被被被被被被被被被被被被

## IMPLEMENTATION D'UNE BASE DE CONNAISSANCES RELATIVES AUX PANNES DE TELEVISION.....

#### V.1 METHODE

La réalisation du système expert d'aide au diagnostic des pannes de télevision , passe par deux étapes .

- ecriture du moteur d'inferences .
- implementation de la base de connaissances relative aux pannes de television .

nous avons resencé les pannes les plus fréquentes dans le domaine de récepteurs T.V ( voir chapitre IV ) .

Il s'agit de coder ces informations et d'organiser une base de connaissances ( dans ce domaine ) , exploitable par notre moteur d'inferences .

Ceci se fait par création d'un fichier contenant les régles recencées dans le format et la synthaxe imposés par le module de dialogue .

. Soit la regle :

si il n'y pas de son et s'il n'y a pas d'image et si l'ecran est sombre alores verifier le fusible et le secteur et verifier le pont redresseur.

pour introduire cette régle en respectant la synthaxe nous ecrivons :

NI SON, NI IMAGE, ECRAM SOMBRE=FUSIBLE+SECTEUR, PONT REDRESSEUR.

. Si l'utilisateur rentre dans la base de faits etablis :

NI SON , NI IMAGE, ECRAN SOMBRE

Le moteur d'inférence rapond

JE DEDUIS :

FUSIBLE+SECTEUR PONT REDRESSEUR

cette regle est redigée pour permettre un fonctionnement en chainage avant.

Nous avons redigé d'autre régles pour permettre un fonctionnement en chainage mixte et en chainage arrière . Ceci permet de resoudre des problemes et de faire des inductions .

### U.2 LISTES DES SYMPTOMES PERMETTANT D'IDENTIFIER LES ETAGES DEFECTUEUX

1	Ni son ,ni image ,Ecran sombra
2-	Ni son ,ni image ,Ecran éclairé
3-	Son anormal ,image correcte
4	Son brouillé ,image brouillée
5-	Son normal , Ecran sombre
6-	Son normal ,pas d'image ,Ecran éclairé
7-	L'ecran présente une bande noire sur le coté gauche
8-	Image réduite en largeur
9-	Image concentrée au centre et étalée suivant la largeur
10-	Image tassée dans le bas de l'ecran
11-	Image ondulée
12-	Image tassée horizantalement (ou dilatée)
	L'image se retrécit en largeur
14-	Dandes noires verticales
15-	Instabilité horizantale
16-	Ligne horizantale pleine
17-	L'image présente une bande noire au bas de l'ecran
18-	Image réduite en largeur
19-	Image concentrée au centre et étirée suivant la hauteur
20-	Déformation des lignes horizantales
21-	Image étalée verticalement
22-	Le haut de l'image est tassé
23-	Image floue
24-	L'image manque de définition
25-	Instabilité verticale
26-	L'image manque de concentration
27-	Image retrecie en hauteur et en largeur
29-	Image pau lumineuse (terne)
	Image peu contrastée
30-	Image floue manquant de netteté
31-	Image fantSme (Echo)
	Retour de trames visible
	Effet de brouillard sur l'ecran
34-	Variations périodiques de luminosité
35-	Moirage de l'ecran
36-	La stabilité ne tient pas dans le temps
37-	Image trop lumineuse
	Image en forme de trapèze
39-	Déformation en tonneau ou en coussin

## 

××		•					٠								<b>₩ ×</b>
36 ×		•			8	N	1	E	×	E	5				<b>36 36</b>
<b>※ ※</b>	•	×													<b>海</b>

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

### LES ATTRIBUTS GRAPHIQUES ANSI

ESC [2]	efface l'ecran (le curseur garde sa position initial)
ESC [J	efface la partie inferieure de l'ecran depuis la position du curseur .
ESC [11;12r	ouvre une fenêtre de la ligne 11 à la ligne 12 dans laquelle s'effectue le scrolling ( 11 ( 12-1 ) .
	positionne le curseur à la ligne Y et la colonne X de l'ecran .
	écriture normal .
ESC Cim	écriture sur fond blanc .
ESC [4m	écriture soulignée .
ESC C5m	écriture clignotante .
	écriture en inverse vidéo .
ESC #6	écriture en double largeur .
ESC #5	écriture en simple largeur .
ESC #3	écriture de la partie superieur d'un caractère .
ESC #4	écriture de la partie inferieur d'un caractére .
ESC C?h	écran avec fond blanc .
ESC [71	écran avec fond noir .

Remarque : cette liste n'est pas limitative : d'autre codes existent . Nous n'avons présenter que les codes que avons utilisé .

## GLOSSAIRE

Quelques termes importants en intelligence artificielle et en informatique utilisés dans cette thèse :

Algorithme

Description pas à pas d'une solution d'un problème. Transcrit dans un certain langage, un algorithme donne lieu à un programme.

Base de connaissances

Partie d'un système expert contenant les faits et inférences valides dans domaine de compétence du système .

Base de données

Ensemble de faits d'un domaine .

Heuristique

Règles formalles de raisonnement . définies comme "l'art de raisonner" par G.Polya

Lisp

Langage le plus populaire en I.A .

Moteur d'inférences Statégie de raisonnement permettant d'utiliser les connaissances d'un domaine pour résoudre les problèmes .

"Patternmatching"

Processus par lequel une solution à analyser satisfait un ensemble de critères caractérisant une solution type .Une phrase en langage naturel par rapport à une grammaire est un exemple; un groupe de symptomes vis-à-vis d'une maladie en est un autre .La satisfaction est souvent partielle .

Prolog

Deuxième langage le plus populaire en intelligence artificielle .

Représentation symbolique

Abstractions représentant des objets concrets .

# G L O S S A I R E

### Structures de données

Organisation d'un ensemble de données; vecteurs, tableaux, listes, ect...

### Système

Contrairement à l'usage en "théorie des des systèmes". Système est employé dans cette thèse comme synonyme de programme .

## 

\*\* CONCLUSION \*\*

## 

Nous pensons avoir repondu totalement aux exigences du cahier de charge imposé par notre promoteur du point de vue M.I. Nous avons jugé utile d'apporter les ammeliorations suivantes:

- . possibilité de fonctionnement en chainage avant du M.I .
- . possibilité de sortie des resultas sur imprimante .
- . stockage des resultas d'execution sur la mémoire de masse pour une consultation anterieure .
- utilisation d'une structure à base d'entiers permettant la reduction d'un facteur de 10 de l'espace memoire utilisée aisi que de minimiser le temps d'execution .
- structuration des regles en trois listes, ce qui confére à notre moteur d'inférence une propriete supplementaire : la base de regles est ordonnée.

### PERSPECTIVES

- adaptabilité de notre M.I à la realisation de systeme expert dans le domaine desirée
- . possibilité d'extention de notre M.I à l'ordre " 1 "
- . ammelioration du language de dialogue avec la machine .
- . interractivité entre le systeme et l'utilisateur .

Nous ne terminos pas cette etude sans remercier vivement tous les gens qui ont contribué à l'elaboration de notre travail qui n'est qu'une approche du passionnant domaine de "L'I.A" et plus particulierement des systemes experts.

Nous esperons que notre travail sera une amorce au developpement de cette discipline à l'ENP .

### BIBLIOGRAPHIE

1 :	INTRODUCTION AUX SYSTEMES EXPERTS	
		MICHEL GONDRAN EDITION EYROLLES
179	PROGRAMMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN BASIC	
		MG.MONTEIL & R.SCHOMBERG EDITION EYROLLES
3:	INTRODUCTION A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SU MICRO ORDINATEUR	
~		HIKE JAMES EDITION EYROLLES
4:	L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PROMESSES ET REALITES	
		ALAIN BONNET
		INTEREDITIONS
5:	DICTIONNAIRE DE L'INFORMATIQUE	
		EDITIONS LAROUSSE
6:	STRUCTURES DE DONNEES ET ALGORITHMES FONDAMENTAUX	
Name .		PROFESSEUR PAIR ENSIM , NAMCY
7:	PASCAL TECHNIQUES DE PROGRAMMATION AVANCEES	
		R.LIGHELET EDITIONS EYROLLES
8:	RAPPORT D'ACTIVITE JUIN 85 RAPPORT D'ACTIVITE MAI 86	
		K.KASDI E.N.P
9:	DEPANNAGE , MISE AU POINT , AMMELIORATION DES TVC ( NB )	
	III Andrews was the new that was the last two last was the gar the last two	

PAS DE FAITS A VERIFIER ======> SUCCFS

```
大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大 CYCLE 1 大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大
ON A 2 REGLES COMPATIBLES
 Na: 1 ?H,W=Z
  Ne: 2 ?H=?A.L
J'UTILISE LA REGLE : ?H.W=Z
CETTE REGLE -----> NE CONVIENT PAS
J'UTILISE LA REGLE : ?H=?A.L
CETTE REGLE ----> CONVIENT
LA BASE DES FAITS DEVIENT --->> ?A.L.B.C
ON A 1 REGLES COMPATIBLES
 Nø: 1 ?A=?P.C.K
J'UTILISE LA REGLE : ?A=?P.C.K.
CETTE REGLE ----> CONVIENT
LA BASE DES FAITS DEVIENT --->> ?P.C.K.L.B
**********************
ON A 2 REGLES COMPATIBLES
  No: 1 2P, L=W
  No: 2 ?P=?D, ?E, B
J'UTILISE LA REGLE : ?P,L=W
CETTE REGLE ----> CONVIENT
LA BASE DES FAITS DEVIENT --- >> W.C.K.L.B
```

PAI APICTI TEE

## LISTE DES MOTS RECONNUS PAR LE SYSTEME

No:	1	P
Ne:	5	D
Nø:	3	E
Ne:	4	8
No:	5	A
Nez	6	G
Nø:	7	Ç
Nø:	3	K
Ne:	9	M
Ne :	10	н
Ne :	11	L
No:	12	W
No:	13	Z

HYPOTHESE INITIALE : 24,8,0

\*

ON A 1 REGLES COMPATIBLES . No: 1 PA=PP.C.K

CETTE REGLE ----> CONVIENT

LA BASE DES FAITS DEVIENT--->>?A,L,B,C

CETTE REGLE ----> CONVIENT LA BASE DES FAITS DEVIENT--->>?P.C.K.L.B

with a mirror mark a sometime a letter a granger

ON A 2 REGLES COMPATIBLES

No: 1 2P 1=?W

Na: 2 2P=2D, 2E, B

J'UTILISE LA REGLE : PP.L=PW

CETTE REGLE ----> CONVIENT LA BASE DES FAITS DEVIENT-->>>W.C.K.L.B

本本大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大大

ON A 0 REGLES COMPATIBLES

RETOUR VERS LE CYCLE : S

J'UTILISE LA REGLE : 2P=20,2E,B

CETTE REGLE -----> CONVIENT LA BASE DES FAITS DEVIENT--->>PD.PE,B,C,K,L

水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水 CYCLE 4 水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水

ON A O REGLES COMPATIBLES

RETOUR VERS LE CYCLE : 3

RETOUR VERS LE CYCLE : 2

RETOUR VERS LE CYCLE : 1

RETOUR VERS LE CYCLE : 0

CETTE HYPOTHESE EST NON VERIFIEE